

## RAPPORT D'ORIENTATION 2016

*Présenté par Jacques Lemerrier, Président*

### INTRODUCTION

#### I- LES DEFIS DE LA COP, p 2

La France primée mais du retard à l'allumage, p 3

L'heure des choix, p 4

*Gouverner la transition écologique*, p 5

Une révolution industrielle et intellectuelle, p 7

#### II- POLITIQUE DE L'INSENSIBLE ?, p 7

L'heure de vérité en Europe, p 8

La France entre en résilience, p 10

Les gauches dans une impasse, p 11

La droite azimuthée et le FN en pole position, p 13

#### III- LE PRÉ GARDE LE CAP, p 14

Résister à la désintellectualisation, p 15

Réhabiliter la critique sociale sans renoncer à l'expertise politique, p 16

Pour une croissance du bien-être, p 18

Au menu du PRé, p19

#### IV- QUEL PROJET DE SOCIETE ? p 26

Comprendre pour agir, agir pour vivre, p 26

Pour une écologie de l'émancipation, p 27

*Le commun*, formule de la démocratie ? p 28

Repenser l'intérêt général, l'égalité, l'inclusion, la participation, la coopération, l'usage, 30

### CONCLUSION

*« Chaque époque devra de nouveau s'attaquer, à cette rude tâche : libérer du conformisme une tradition en passe d'être violée par lui »*

*(Walter Benjamin, « sur le concept d'histoire » in Ecrits français, Folio, 1992, p. 436).*

## INTRODUCTION

Coopérer pour un monde plus durable, plus juste et plus solidaire, tel reste l'objectif général du PRé après 6 ans d'existence et d'engagement au service des Hommes et de la planète, en faveur d'autres modes de production, de consommation et d'organisations sociales.

En France, si les populations, jusqu'à l'État lui-même, comme de plus en plus d'acteurs économiques et sociaux dans le reste du monde, ont pris conscience des enjeux écologiques, il y a beaucoup à faire pour tenir le cap des objectifs de la Conférence sur le climat de Paris (COP 21).

L'idée d'une nécessaire transition écologique a déjà infusé positivement dans la société depuis le *Grenelle de l'environnement* (1), puis la loi sur la Transition énergétique (2). Cela a beaucoup aidé à conscientiser les opinions publiques, à obliger l'État. Mais il reste que des bonnes résolutions à leur réalisation, rien n'est acquis, tout est encore à appliquer, à mettre en place, à planifier, à financer ; des moyens restent à arrêter, des révisions à ménager, des investissements (très importants) à dégager qui ne sont, de l'aveu même de Nicolas Hulot, *envoyé spécial du Président de la République* « pour la protection de la planète » et président de la *Fondation pour la Nature et l'Homme*, « *pas encore gagnés, ni garantis* », nonobstant des stratégies qui ont été mises en place concernant notamment le bas carbone. Sans compter qu'il ne faut pas oblitérer le caractère complexe de la sortie des énergies fossiles, dont il serait illusoire de penser qu'elle puisse se régler en deux coups de cuillère à pot après y avoir recouru depuis plus de 150 ans. D'où la nécessité et l'urgence, si l'on en doutait encore, d'une planification écologique.

Alliant volonté, technicité et stratégie, réconciliant le monde avec le long terme.

### I- LES DEFIS DE LA COP

L'accord de Paris de la COP 21 est remarquable, car même s'il ne règle pas la question du changement climatique, il a visé l'intérêt général ; il est historique, ne serait-ce que par l'engagement sans précédent de la Chine et des Etats-États-Unis, mais il y a encore loin de la coupe aux lèvres.

Cette voie nouvelle ouverte par la COP21 (surtout si l'on songe au ratage de Copenhague en 2009 où tout le monde savait à l'avance que rien ne se passerait), pour positive qu'elle soit, aura donc besoin d'être balisée. La préférence politique pour le court terme, les

intérêts/égoïsmes nationaux, les situations économiques installées, les lobbys énergétiques pèsent en effet lourd dans la déclinaison des prises de décisions et leur mise en œuvre. Chaque acteur a sa propre temporalité (États, territoires, acteurs économiques, collectivités, société civile, ONG, etc. Les temps d'adaptation diffèrent selon les secteurs (transport, bâtiment, aménagement urbain, etc.), mais aussi selon les pays, si bien que les schémas de temps dépendent d'un nombre important de variables économiques, sociales, culturelles, psychologiques, comportementales.

Sans compter que l'accord de Paris reste moyennement contraignant (si une obligation de moyens a été retenue, on reste cependant dans une logique de facilitation plus que d'obligation). Tout cela nécessite un système de vérification des engagements pris et un mécanisme de révision pour entretenir une dynamique. Également des stratégies de préparation des décisions de mise en œuvre de l'accord de Paris et de leur réalisation.

En Europe, la Commission européenne a présenté un « train » de mesures sur la sécurité énergétique, contenant des propositions censées préparer l'UE à la transition énergétique et au risque de ruptures d'approvisionnement énergétique. L'Allemagne et la France pourraient porter la transition énergétique comme le pilier d'une relance à l'échelle de l'Union, en commençant par un grand projet industriel (photovoltaïque ?) à Fessenheim...

### **La France primée mais du retard à l'allumage**

Au plan hexagonal, il s'agit maintenant de veiller à l'application concrète de la loi sur la transition énergétique. Si elle offre de vraies perspectives de croissance - ce que confirme le syndicat des énergies renouvelables (SER) - l'image du pays de « *l'excellence environnementale* » que la France aime renvoyer ne correspond pas encore à la réalité.

Il n'est que de voir les crédits de la *Mission Ecologie, développement et mobilités durables* (3) qui connaissent un repli de 1,5 % par rapport à 2015. Si cette baisse peut apparaître comme relativement modérée, il reste qu'elle n'est pas forcément de bon augure après la chute de 17 % du budget du ministère déjà accusée entre 2012 et 2015. De surcroît, la loi de finances 2016 ne fixe toujours pas de prix au carbone et continue d'exonérer le transport routier de la contribution climat énergie. Cela n'est pas exactement le « quinquennat vert » annoncé par François Hollande...

Sur le plan des réalisations, en matière d'énergies renouvelables (EnR), on ne peut que constater également que l'Hexagone reste très en retard sur ses objectifs.

Il demeure que le processus d'écologisation est en route presque partout dans le monde. Même les entreprises semblent dorénavant mieux convaincues du choix rationnel de ce processus. Ce qui ne signifie pas que tout est gagné.

Comme le note à ce propos Hubert Védrine dans un échange avec Nicolas Hulot (pour l'Obs), « *il y aura encore longtemps de titanesques luttes d'arrière-garde, mais elle s'imposera. En faisant le parallèle avec l'industrialisation, qui s'est déroulée à l'échelle d'un siècle ou deux,*

*on desserre l'étouffement de l'urgence, on donne du temps, de la perspective, et du sens. A l'instant T, l'exigence écologique se heurte à des centaines de millions de gens qui ont un mode de vie et de production anti-écologiques. C'est pour cela que le radicalisme écologique nous met devant une contradiction insurmontable, selon laquelle il faudrait, pour sauver l'humanité, arrêter tout ce qui marche ! Mais dès lors que l'on se place dans la durée, que l'on accepte que ce processus prenne, selon les cas (agriculture, industrie, etc.), dix, vingt, trente ans, que des jeunes générations arrivent, formées autrement, que des technologies nouvelles changent la donne, alors presque tout devient soluble » (4).*

## **L'heure des choix**

Malgré son indéniable succès diplomatique, la France a du retard à l'allumage. Il n'est que de voir la question du mix énergétique, qui devrait évoluer de sorte à faire passer la part du nucléaire dans la production d'électricité de 75% à 50% à l'horizon 2015, la question de la fermeture de la plus ancienne des centrales nucléaires, Fessenheim, plusieurs fois annoncée par le Président Hollande, avant la fin de son quinquennat, après qu'il l'eût promise dans son programme de campagne en 2012, pour constater qu'à mesure que le temps passe, ces deux points risquent de faire figure de mirages, même s'ils ne sont pas formellement abandonnés. Ce qui peut en faire sérieusement douter, est tout simplement le calendrier de réalisation, ce que l'on appelle « la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) » censée booster et guider la politique énergétique de la France, déterminer le rythme de déploiement des filières vertes, qui a été plusieurs fois différée depuis la fin 2015. Comme si le gouvernement actuel s'apprêtait en réalité à laisser le soin au prochain gouvernement issu des élections de 2017 de le faire, notamment le point de la réduction de la part de l'atome ?

Ou pas, car on sait que le Pt de LR, candidat à la prochaine présidentielle, a d'ores et déjà annoncé qu'il reviendrait sur cet engagement.

En réalité, on sait juste que le projet de programmation présenté traite des filières, éolienne terrestre, photovoltaïque et production de chaleur, mais qu'il demeure néanmoins insatisfaisant pour les filières émergentes, éolien en mer, énergies marines et biogaz,

La France peut-elle sérieusement attendre 2019 pour faire connaître ses choix en matière d'évolution de sa production d'énergie, de son parc nucléaire, et de promotion des énergies renouvelables (EnR) ?

Ces dernières n'étant pas indépendantes du volet nucléaire, contrairement à ce que l'on essaye de faire croire depuis tous ces derniers mois.

La France s'est engagée sur un objectif de 23 % d'EnR dans sa consommation finale d'énergie en 2020, or elle n'en est qu'à 14 %. Dans le dernier classement européen, elle n'arrive qu'en seizième position, en dessous de la moyenne des vingt-huit autres pays et très loin derrière les champions que sont la Suède, la Lettonie, la Finlande ou l'Autriche. Elle a même reculé de trois rangs depuis 2010, en se laissant devancer par l'Italie et la Grèce (5).

Le volet nucléaire est certes plus complexe à gérer - depuis 2010, le PRé, n'a jamais été naïf ou incantatoire sur ce sujet - tant au regard des scénarii d'évolution de notre consommation électrique, au plan domestique et industriel, de l'impératif de sécurité, de l'autonomie d'approvisionnement, de la question des exportations, que de la polémique des indemnités qu'EDF réclame à l'État (6) qui bloque de fait tout plafonnement de la puissance du parc nucléaire à son niveau actuel (63,2 gigawatts) et tout arrêt d'unités de capacité équivalente en prévision de la mise en service de l'EPR de Flamanville (Manche).

Peut-elle, sans se décrédibiliser, non seulement sur la scène internationale, mais aussi aux yeux de ses concitoyens, ne pas en dire plus sur le nombre ou la « fourchette », pour reprendre la terminologie prudente du ministère de l'Environnement, du nombre de réacteurs à fermer ?

Ajoutons qu'au plan politique, ce serait un signal extrêmement fort. Sans compter qu'une promesse tenue ne peut pas nuire au bilan de l'actuel gouvernement.

Pour l'instant, les travaux du Conseil national de la Transition écologique (CNTE) ne disent pas grand-chose et en tous les cas rien de tangible sur le parc nucléaire.

### ***Gouverner la transition écologique***

Pourtant, *gouverner la Transition écologique* (pour reprendre un des gimmicks du PRé) et trouver les moyens de le faire devrait être l'obsession des dirigeants français et européens.

La transition écologique, énergétique constitue plus que jamais un axe prioritaire de développement. C'est un enjeu vital pour nos sociétés qui doivent évoluer vers des modèles de développement moins consommateurs de ressources naturelles non renouvelables.

Qui peut douter aujourd'hui qu'elle puisse devenir un facteur important d'innovation et de compétitivité pour l'économie, pour peu que l'on y adhère pleinement et sincèrement ?

Car enfin, de quoi est-il question ?

Juste de la nécessité pour nos économies de rendre leur évolution compatible avec les ressources finies de la planète et le maintien des régulations naturelles indispensables à la vie telles que le climat ou le fonctionnement des écosystèmes !

En France, il ne suffit plus de comprendre que cette Transition écologique recouvre tout processus de transformation de l'économie visant à maintenir ces ressources et régulations en-deçà de seuils critiques pour la viabilité de nos sociétés. Il faut admettre qu'elle suppose non seulement un découplage entre la croissance économique et les prélèvements, en quantité et qualité, sur le capital naturel (habitats, ressources et régulations physiques, chimiques et biologiques), mais aussi l'adaptation du rythme de leurs utilisations à notre capacité à entretenir ces régulations et renouveler ces ressources.

Envisagée comme la transformation des normes de production, de consommation et d'investissement vers un mode de développement économique décarboné, capable d'entretenir et renouveler ses ressources, la transition écologique recouvre de fait une palette d'enjeux macro-économiques et sectoriels, au premier chef desquels ceux relevant

sinon de la stabilité du climat, du moins de notre « résilience » au dérèglement climatique, relevant aussi de la préservation des écosystèmes et de l'utilisation durable des ressources (matières premières, eau, sols, déchets).

Enfin, et c'est une préoccupation fondamentale du PRé que nous avons chevillée à notre esprit critique et à notre démarche *pragmatiste*, pour ne pas dire social-écologiste : la transition écologique qui doit « se cogner » le réel, se doit de prendre en compte les enjeux sociaux et sociétaux liés à cette nécessaire transformation de nos économies, d'en valider chaque étape et de procéder aux correctifs nécessaires le cas échéant.

On le sait, toutes les études le montre, elle suppose de méga-investissements pour les quarante années à venir, mais dont il faut bien comprendre qu'ils seront d'autant plus coûteux qu'ils seront différés.

De nombreux projets liés à la transition écologique sont par définition des projets longs (quinze à trente ans, voire au-delà) avec une composante risque fréquemment élevée (incertitudes quant aux stratégies technologiques gagnantes, au délai du retour sur investissement...) et peuvent requérir selon les sujets une mise de fonds initiale importante. La problématique de son financement relève donc autant de celle du financement de long terme que des particularités liées à la préservation des ressources et régulations naturelles. Les Etats n'ont manifestement pas la capacité, à eux seuls, d'assurer financièrement la transition écologique. Encore que l'on voit mal pourquoi en France, on ne recourrait pas à la même technique que lorsqu'il s'est agi de sauver de la faillite les grandes banques en 2008 ? Ce que l'Etat a su faire par le biais d'une société de droit privé (la Société de financement de l'Economie française - SFEF), dans laquelle il était minoritaire, mais apportait sa garantie, pourquoi ne pourrait-il pas le renouveler en faveur du financement de la transition écologique (7) ?

C'est un objectif d'intérêt général.

L'enjeu est avant tout d'orienter les choix d'investissement, de consommation et d'épargne des acteurs économiques (ménages et entreprises) dans un sens favorable à la préservation de l'environnement par des signaux adaptés.

Certes, suite à la crise économique et financière, les épargnants et les investisseurs ont été conduits à réduire leur exposition dans les investissements risqués et longs. Cette situation est évidemment susceptible de freiner la mobilisation des financements nécessaires. En outre de nombreux équipements arrivant en bout de cycle devront être renouvelés et ce, de façon adaptée aux enjeux de la transition écologique.

L'identification des mécanismes économiques permettant d'orienter les investissements et comportements des acteurs privés (ménages, entreprises et financiers) et publics vers cette adaptation des modes de production, de consommation et d'investissement fut au cœur de du *Livre blanc sur le financement de la Transition écologique* (8). Ils sont donc parfaitement connus. Tout est sur la table et pourtant rien ou presque ne bouge !

On peut toutefois se féliciter de la déclaration faite le 3 septembre 2016 par les ministres de l'Économie et de l'Environnement, Michel Sapin et Ségolène Royal, annonçant qu'une obligation souveraine verte de plusieurs milliards d'euros est en préparation et serait lancée en 2017 (9). Nés il y a huit ans dans la boîte à outils de la Banque Mondiale, la France pourrait être le premier pays au monde à émettre une *green bond* souveraine. Ce serait une belle et bonne avancée en la matière.

### **Une révolution industrielle et intellectuelle**

Pour l'avoir avancé depuis 2010, nous avons parfaitement conscience que la transition écologique implique une rénovation profonde de nos modes de pensée et de nos comportements, elle induit en réalité une révolution post-industrielle mais aussi intellectuelle.

Elle demande l'implication et l'adhésion de l'ensemble des acteurs de la société, dont celles des citoyens. Elle peut surtout nourrir, pensons-nous, le fondement d'une volonté de (re)faire société, de renforcer *l'affectio societatis*, facteur de résilience socio-économique tant au plan national que local, notamment dans cette période difficile que nous connaissons. En France, comme dans le reste de l'Europe en panne de projet.

En réalité, c'est bien une « planification écologique » qu'il convient de mettre en place, même si le terme « planification » peut paraître aux yeux de certains *Old School*, daté, qui fleure bon la tradition française, l'esprit de la Libération, le souffle de Jean Monnet et la volonté du Général de Gaulle, ou limite périmée, voire quasi « bolcho » pour des tenants d'une logique libérale pure pointant l'économie administrée des anciens pays socialistes soviétiques. En réalité, compte tenu des enjeux et des financements requis, on voit bien que c'est bien un Plan au niveau européen, pour ne parler que de notre continent, que les gouvernements, le Parlement et la Commission européenne devraient de concert mettre en place dans les meilleurs délais.

Ce devrait être la vocation de l'Europe, comme de la « communauté internationale » de s'y atteler tout autant qu'un choix de politique stratégique. Il en va d'une nouvelle expansion par le développement d'une économie circulaire, économe en ressources, respectueuse de l'environnement.

Comme du projet qu'elle sera capable ou pas de définir qui dessine un futur pour les peuples.

## **II- POLITIQUES DE L'INSENSIBLE ?**

On voit donc bien que cette ambition qu'exige la transition écologique n'est rien si nous ne la relient pas aux enjeux politiques, écologiques et sociaux du moment.

Alors que les désordres et les tumultes au plan international sont à leur comble, les conflits se démultiplient, les tactiques des groupes terroristes (islamistes, franchisés ou « uberisés »),

ou simplement brigandistes, etc.) deviennent de plus en plus féroces, une autre violence surgit au chapitre du dérèglement climatique, totalement tabou frappant plus fortement encore les populations les plus pauvres, ce qui devrait conduire nos dirigeants à ne pas baisser les bras, à ne pas perdre de vue la nécessité de mettre en avant les questions de pauvreté, d'inégalités dans les négociations climatiques internationales.

Le confusionnisme semble triompher. Partout et sur tout. Notre ami Benjamin Stora, historien, président du conseil d'orientation du Musée de l'immigration (et membre du conseil scientifique du Pré) pose ainsi que *« l'immigration ne doit plus être un sujet instrumentalisé par des forces politiques, provoquant peurs et fantasmes semblant tétaniser bon nombre de responsables politiques. Les migrants ne sont pas des coupables, ils sont des victimes des grands désordres du monde du 21<sup>e</sup> siècle. »*

Au chapitre social et sociétal, les transformations du travail ou la défense des droits humains mettent en relief les contradictions qui ne sont pas nouvelles entre l'économie et la politique, dévoilant une autre violence spécifique qui considère les humains comme une collection d'êtres abstraits, sans corps ni visage, désincarnés. Cette donnée est essentielle pour toutes celles et tous ceux qui souhaitent aujourd'hui penser la vie commune. Elle l'est aussi pour la critique sociale : celle-ci doit apprendre à se dépouiller de son enveloppe strictement intellectuelle pour s'enrichir des leçons de l'expérience sensible. La vie, la souffrance, l'attention ou l'indifférence mutuelles, la vulnérabilité à laquelle la mort nous promet, la mémoire des corps disparus, le désir d'être reconnu dans la singularité d'une identité sexuée, autant d'éléments qui forment les fragments d'une analyse globale de la société. Et qui nous rappelle, au PRé, l'unité indissociable de la raison et de la vie, et plaide pour une nouvelle grammaire de l'émancipation.

### **L'heure de vérité en Europe**

Côté Europe, ce n'est guère plus glamour. D'abord parce qu'elle subit de plein fouet les conséquences des tumultes du monde. Ensuite parce que la promesse de paix et de prospérité que représentait l'Europe semble avoir vécu. C'est l'heure de vérité qui étreint les dirigeants et plonge les opinions publiques dans l'expectative la plus totale.

C'est peu de dire que la crise grecque et les politiques d'austérité, la question des réfugiés et des migrants sur le sol européen, la méditerranée transformée en cimetière gigantesque, les attentats terroristes, ont été autant de révélateurs des faiblesses et des contradictions de l'Union européenne, autant de raisons de désespérer pour celles et ceux qui n'entrevoient pas d'issue dans le repli national. Et ce ne sont pas la montée en puissance des populismes d'extrême droite ou le *Brexit* qui vont réduire le sentiment de délitement général.

L'Europe est en pleine crise de nerfs et il est étonnant de constater que l'on ne sait toujours pas vraiment pourquoi. L'Europe prend l'eau et rien ne se passe.

Chacun y va de son couplet, son catéchisme en bandoulière, ou de son silence assourdissant. Les antieuropéens primaires passent leur temps, à coups de dénonciations de l'Union Européenne, d'attiser et de surfer sur toutes les frustrations, toutes les peurs et toutes les



déceptions. Ils s'évertuent surtout à ne rien proposer de raisonnable et de viable, brandissant juste la sortie de l'union monétaire, de Schengen, de l'UE !

Les pro-européens intégraux qui ne voient aucune limite à l'élargissement et à l'intégration européenne, réclamant « *toujours plus* » d'Europe, passent le plus clair de leur temps à psalmodier le verset de « *l'Europe n'est pas le problème mais la solution* ». Sans aucune puissance de conviction auprès des opinions publiques et tout en s'exonérant de toute autocritique.

En attendant, les dirigeants politiques qui analysent ce décrochage des peuples ou osent livrer leur analyse se comptent sur les doigts de la main gauche de Django Reinhardt.

Est-il seulement possible d'espérer que face à la montée des périls, les pays fondateurs de l'Europe fassent entendre leur voix ? En particulier le France et l'Allemagne mais aussi l'Italie dont l'expression pourrait être essentielle et permettre d'espérer avec la présentation d'un plan B - rêvons ! - une meilleure adhésion des peuples qui sont tout bonnement en train de décrocher ?

Un plan B qui dise aux peuples de l'Union qu'on les a en quelque sorte compris et concède que le temps long est nécessairement celui de l'Europe. Un plan empreint de lucidité qui en revienne à des choses simples, compréhensibles, acceptables, comme par exemple le principe de subsidiarité, vanté à l'époque par un Jacques Delors visionnaire, stipulant que l'Union ne devait s'occuper que des sujets qui ne seraient pas mieux traités par les pays et les territoires, ou comme son idée de « *fédération d'Etats-Nations* » qui préserve l'identité et le propre rythme des peuples - qui s'estiment déjà trop dépossédés de leur histoire par la mondialisation et désespérés par des dirigeants politiques qui leur apparaissent dépassés, uniquement obnubilés par des jeux de pouvoir qui les éloignent des vrais enjeux - au lieu de vouloir avancer à marche forcée vers l'édification largement chimérique, en tous les cas idéologique, d'un « *peuple européen* », mais aussi fixer une frontière extérieure, tant il est vrai que ce fut sans doute une erreur d'élargir sans cesse l'Union, surtout sans en avoir changé préalablement les modes d'organisation : si tout est dans tout, l'Europe finit par n'être rien...et la liberté nulle part.

Un plan B qui valorise le rôle stratégique de l'Union européenne, sans méconnaître le sentiment des peuples stigmatisant son penchant paternaliste, qui n'est pas pour rien non plus dans le rejet actuel de l'Europe. De ce point de vue, on ne peut pas ne pas considérer que le « *Pacte de stabilité* », comme il fut emmanché, fut une illustration fâcheuse de ce paternalisme et de limitation a priori de la liberté des peuples.

Un plan B qui permette au passage de surmonter les divisions d'une Europe qui se plaît à poser en championne de la lutte contre le dérèglement climatique, mais qui affiche ses divisions quant à la mise en œuvre de l'accord de Paris de la COP21, sur la question notamment de la répartition des efforts que les uns et les autres doivent consentir.

Un plan B qui repose sur une certaine harmonisation sociale et économique des pays de l'UE luttant contre les effets de dumping. Un plan B qui renforce et installe le Parlement européen à sa juste place par rapport à la Commission. Enfin, un plan B qui donne les moyens à l'Europe de se faire respecter aussi bien vis-à-vis des Etats membres que de

l'extérieur. N'est-il pas temps par ailleurs que l'UE prenne des mesures de protection intégrant des critères qualitatifs, sociaux et environnementaux contraignants à l'entrée des produits importés limitant ainsi les effets d'une concurrence déloyale ? De la même façon, l'adoption d'un *small business Act* européen apparaît de plus en plus urgente considérant notamment la question du recours aux sous-traitants hors UE.

Mais on peut en douter, François Hollande et Angela Merkel préférant à l'évidence remettre tout cela après leurs échéances électorales respectives. Comme il est peu probable qu'ils réussissent à faire avancer par exemple les propositions franco-allemandes en matière de défense (bloquées depuis des années), au menu du sommet de l'UE de Bratislava.

### **La France entre en résilience**

En France, même si l'inversion de la courbe du chômage semble être là, si l'on en croit l'OCDE (selon l'organisme international, le taux de chômage en France aurait atteint en août dernier son niveau le plus bas depuis quatre ans), ce qui prédomine reste l'incertitude, l'inquiétude, le trouble qui règne aussi bien dans les têtes de nos concitoyens que dans les trois partis politiques principaux.

Le défi est énorme : comment mener à bien la transition écologique tout en restant réaliste et porteur d'espérance, en construisant une société résiliente au dérèglement climatique ? Tout en proposant des orientations, un projet politique lui-même résilient au délitement à l'œuvre, conjurant la sinistrose ambiante, tout en nous libérant de l'illusion encore prégnante des *trente glorieuses* et de la promesse d'un avenir toujours plus radieux, et redonnant du sens à notre *vivre ensemble* français et européen ?

Car on en est bien là.

Comment affronter le défi de la transition écologique en luttant contre les logiques dépressives à l'œuvre, partout, sur tout et n'importe quoi ?

Un signe qui ne trompe pas et qui indique combien le désespoir gagne : en 2015, le taux de fertilité et le taux de croissance de la population ont baissé. Ce qui ne s'était pas produit pendant la crise de 2008 et faisait de la France jusqu'à présent le champion en Europe !

C'est que l'augmentation des inégalités couplée au sentiment profond des français de faire du sur-place, voire de revenir en arrière, le sentiment qu'on les maintient sclérosés, le sentiment, non moins profond, de ne pas percevoir le sens ni le fruit des sacrifices qu'on ne cesse de leur demander, nourrissent une sorte d'exaspération générale qui nourrit elle-même un rejet des élites politiques et alimente tous les complotismes.

Nous ne pourrions donc pas nous exonérer d'une analyse politique a minima, y compris dans la perspective de l'après élection présidentielle de 2017

La principale zone de dépression se situe à gauche, tant l'actuel Président ne s'impose pas comme le candidat naturel de son camp, comme ce fut le cas naguère avec Valéry Giscard d'Estaing, François Mitterrand, Jacques Chirac ou encore Nicolas Sarkozy (dont la candidature en 2012 n'avait suscité aucune contestation, juste des doutes sur ses chances

de l'emporter). Le crédit du Président de la République est au plus bas, et les gauches avec lui. Son art de louvoyer est de plus en plus stigmatisé. Une situation sans précédent, et ce n'est pas son bilan sur le front économique et social qui peut aujourd'hui lui garantir un socle de reconquête.

Ce ne sont pas davantage ses initiatives depuis la fin de l'année 2015 (débat sur la déchéance de nationalité, projet de réforme du Code du Travail, projet de référendum sur le projet Notre Dame des Landes, NDDL), dénotant surtout un Président semblant plus intéressé par la tactique que par la vision, qui, ajoutées à la manie du gouvernement d'avancer en crabe depuis plus d'un an sur bien des sujets, redonneront une boussole à son camp et susciteront des gestes de confiance.

Le chef de l'État a pu en constater les premiers dégâts à l'occasion des Législatives partielles de Mars 2016 dans l'Aisne, le Nord et les Yvelines où les candidats socialistes se sont littéralement effondrés, ne retrouvant qu'un cinquième de leurs électeurs d'il y a quatre ans...

### **Les gauches dans une impasse**

En réalité, « la » gauche est en déshérence totale, semblant incapable de se définir en positif et pas seulement en contre. Plus grave : semblant sourde à la voix de celles et ceux qui souffrent et ne vivent pas forcément la mondialisation de manière totalement « heureuse », contrariée par un gouvernement devenu monocolore, statique, privé de ses deux béquilles, avec les démissions du gouvernement de Christiane Taubira puis d'Emmanuel Macron. Crispée à l'idée de ne même pas figurer au second tour de la prochaine élection présidentielle.

Disons-le : au PS, jamais la fracture n'a été aussi profonde depuis 2005, au moment du débat sur le traité constitutionnel européen, qui avait mis le parti au bord de la scission.

La gauche « frondeuse » ne donnant le sentiment, au final, que de se positionner comme une gauche d'empêchement, plus intéressée à régler ses comptes avec le quinquennat finissant que par le pouvoir et le souci de donner un souffle à la recomposition de la gauche, allant pour certains jusqu'à croire qu'une « bonne » défaite ne ferait pas de mal et vaudrait comme un salut...

La gauche dite « radicale », atomisée, semble, quant à elle, toujours dans les choux et pas davantage mieux positionnée pour surmonter l'impasse idéologique et politique qui la caractérise. Marquée surtout par une incapacité chronique à appréhender la complexité du monde comme à se coltiner ses complications, ne sachant penser qu'en mode binaire.

Ne paraissant aspirée que par la tentation gauchiste et l'amalgame le plus trivial débouchant sur le portrait d'un adversaire principal emboîté comme dans une poupée russe : impérialiste-capitaliste-islamophobe-hollandais ; dans le déni, passant sous silence la responsabilité des fondamentalismes islamistes dans les attentats du 13 novembre 2015

(NPA). Ou par la tentation « républicaniste » (PG), sans que l'on sache ce que cela recouvre réellement dans la tête de Jean-Luc Mélenchon.

Côté écologistes, la tâche est plus qu'ardue, c'est en quelque sorte « Retour vers le passé » que les dirigeants d'EE-LV jouent, recroquevillés sur leurs certitudes, leurs déceptions, leurs postures, leur ressentiment, leur bataille d'égo et leurs ambitions en peau de lapin. Ils n'ont besoin de personne pour en écrire régulièrement eux-mêmes la chronique depuis plus d'un an. L'ancien candidat des Verts à la présidentielle 2002, Noël Mamère, député-maire de Bègles (qui a quitté le parti en 2013) n'est pas le dernier, qui ne cesse de réaffirmer que l'écologie politique est « *un champ de ruines* » qu'il faut « *refonder* ». Et les dirigeants de continuer à se gargariser de rhétorique plutôt que d'accepter de se frotter à la réalité pratique. Cécile Duflot, candidate à la Présidentielle de 2017, dans un style en réalité très 4<sup>ème</sup> république, toujours aussi campée dans son incarnation de la gauche morale face à la gauche institutionnelle, experte en jeux de pouvoir, a inventé, créé, mis en scène et interprété en 2014 sa sortie du Gvt (mettant au passage les instances d'EE-LV devant le fait accompli), donnant le sentiment de vouloir surtout ménager ses ambitions et donner des gages pour régler des problèmes récurrents internes, à son parti. En réalité, EE-LV est revenue à la portion congrue des Verts et a repris tous ses travers, notamment cette tendance à surfer sur une image de l'écologie positive à l'extérieur (dans l'opinion publique), sans éprouver le besoin de travailler un minimum à l'intérieur (du parti). Le tout autant par paresse que par anti-intellectualisme ne prenant même plus le soin de cacher son peu de goût pour le débat d'idées, les questionnements intellectuels et se fichant comme d'une guigne de philosophie morale et politique comme quasiment des sciences sociales. EE-LV a préféré ces dernières années s'enfermer dans les prophéties du malheur, sans même prendre la peine de réfléchir un tant soit peu à ce qui pourrait nous préparer à « la possibilité du mal ».

Seul le jeune et petit parti Ecologiste (ex *Ecologistes* !) fondé récemment en septembre 2015 d'une scission d'avec EE-LV et sur ses décombres semble vouloir aller de l'avant. En participant à la « primaire de la gauche et des écologistes » proposée par le PS, son président, François de Rugy, réussira-t-il à re-crédibiliser l'écologie politique et à lui redonner du lustre aux yeux des Français ?

En aura-t-il le temps, la force et les moyens ?

La tâche semble titanique (sic !)

En même temps, ce serait sans doute partie positive pour lui s'il réussissait à rassembler sur son projet suffisamment de suffrages qui permettrait à LPE de surclasser les quelques petits milliers que mobilisera la primaire interne de ses anciens amis d'EE-LV...

Cette primaire peut-elle vraiment être celle des idées comme avait pu l'annoncer Jean-Christophe Cambadélis ? La plupart des candidats à la candidature à la présidentielle de 2017, n'en prennent pas le chemin, donnant le sentiment de s'être fait passer le mot,

obnubilés par une seule activité : la chasse au Pokémon GO Hollande. Soit la stratégie du tous contre un seul...

Fera-t-elle oublier toutes les difficultés, tous les ennuis de la gauche gouvernementale (comme du reste des gauches) qui volent comme en escadrille ?

Surtout, verra-t-elle l'une des ambitions affichées dans l'appel de la *Belle alliance populaire* (BAP) du printemps dernier, « *bâtir une nouvelle forme de mobilisation citoyenne* » se réaliser ? Rien n'est moins sûr. On ne sent pas vraiment pour l'heure de frémissement depuis l'annulation de l'université d'été du PS de Nantes et son remplacement par des « universités de l'engagement » en région.

### **La droite azimuthée et le FN en pole position**

Idem à droite, assez azimuthée, qui connaît la même crise de leadership et dont le président de LR à peine déclaré candidat à la primaire interne à la droite et au centre se voit rejeter par une bonne majorité de français (Cf. les sondages qui ont accompagné sa déclaration de candidature fin août). Novice en matière de démocratie interne, totalement néophyte en matière d'organisation de primaire, la droite se prépare à jouer la tragédie des Atrides et s'évertue surtout à installer les prémices d'une guerre de tous contre tous.

Le centre, s'il les a trouvés un jour, semble de son côté avoir perdu ses repères pour longtemps et prêt à subir de nouvelles avanies (et framboise !). Cet été, l'UDI s'est retiré sur l'Île-aux-Moines pour tenir son « université ». Tout un programme.

En réalité, seule l'extrême droite prospère et est en position de force.

Pendant ce temps-là, en effet, le FN impose ses thématiques à tout le monde. Va jusqu'à proposer un « Frexit » promettant le même tremblement de terre que Nagel Farage fondateur du parti britannique europhobe UKIP ayant prôné et obtenu le *Brexit*.

Le FN a réussi le tour de force à se faire passer pour la voix de ceux qui souffrent. La voix du peuple. Et depuis la série d'attentats, on voit bien que le schéma opposant vote d'adhésion et vote de protestation a aujourd'hui vécu. En réalité, on assiste à un syncrétisme idéologique : des personnes ayant plutôt jusque-là une sensibilité portée vers la gauche ou la droite traditionnelle en viennent à concéder que le parti de Marine le Pen est quasiment le seul parti à porter un regard objectif sur les événements récents. Les faits empiriques semblent apporter de l'eau à son moulin. C'est en réalité une effroyable machinerie idéologique qui fonctionne sans même l'intervention des idéologues du FN. Les attentats ont permis de « fidéliser » l'électorat du FN et d'arrimer à lui les électeurs arrivés ces dernières années. Résultat, Marine Le Pen paraît assurée d'être au deuxième tour de la Présidentielle. 36 % de Français lui accordent la capacité de gouverner. Le hic, c'est qu'aussi énorme soit cette tendance, cela restera insuffisant et les problèmes ne feront que commencer...avec les Législatives dans la foulée.

Difficile d'imaginer climat plus imprévisible, plus délétère, plus anxiogène.

Ce qui frappe et donne le vertige, c'est surtout globalement le peu de pensée claire ou forte et de convictions posées, l'absence ou le vide de concepts, de projets.

### III- LE PRÉ GARDE LE CAP

Au total, ces constats nous renvoient à des exigences mais aussi à l'impuissance qui est globalement, collectivement aussi la nôtre, que nous partageons, en tant que citoyens, intellectuels, experts, et tout ce que l'on veut d'autre, à produire, à coordonner des idées susceptibles d'être traduites en termes politiques pour l'être ensuite en actes.

Pour autant, la situation n'est pas désespérée et il est encore temps de faire de nécessité vertu. La transition écologique est prometteuse d'une ambition nouvelle, porteuse également d'un projet politique et social nouveau, instillatrice de sens pour la France, l'Europe et le reste du monde.

Il reste donc du grain à moudre pour le PRé, toujours aussi gramscien, agi par le pessimisme de sa modeste intelligence collective et le grand optimisme de sa volonté (sic !). Il nous reste des analyses, des réflexions et des propositions à produire. Il nous reste à continuer de comprendre pour aider à décider, pour aider à agir pour que les gens vivent mieux.

Il reste à contribuer à penser ce triple changement : de nos modes de production, pour les rendre à la fois plus économes en matières premières et plus inclusifs en travail ; des modalités de répartition du revenu, tant il est vrai qu'une moindre croissance n'est supportable socialement que si elle s'accompagne de moins d'inégalités ; et, enfin, de nos modes de consommation, l'accumulation individuelle de biens devant céder la place à une réhabilitation de leur valeur d'usage.

Notre balise est celle de *l'écologie des solutions*, thématique centrale du PRé, une écologie opérative, soucieuse de rationalité, de faisabilité et d'éthique, susceptible d'embrasser tous les champs du social que les préoccupations écologiques traversent.

Une écologie qui s'est débarrassée de préjugés issus de l'histoire, tels ces marronniers que sont les oppositions entre réformes et révolution sociale ou pragmatisme et utopie, au profit d'une mise en tension et d'un dialogue entre les deux et de l'exploration de nouvelles voies.

Notre *écologie des solutions* est en recherche de l'efficacité pratique sur de courts, moyens et longs espace-temps qui prend en compte à la fois l'évolution multiséculaire des écosystèmes et les changements induits par l'activité humaine.

Eclairée par un humanisme ni essentialiste, ni anthropocentriste. Différente en ce sens de l'écologie moraliste, de l'écologie contentieuse ou encore de l'écologie disruptive.

Il reste aussi à mettre en lumière des questions spécifiques telle celle de la biodiversité qui n'est en rien une question subalterne. Ne concerne-t-elle pas aussi, faut-il le rappeler au passage, ni plus ni moins que l'humanité elle-même et l'habitabilité même de la planète par les hommes ? La question des pesticides ou encore de la qualité de l'eau ne sont pas des sujets secondaires. On l'oublie trop souvent : 70% de la biodiversité se trouve dans les

océans. Pourtant, cela reste un volet marginal des négociations internationales sur le climat et assez souvent maltraité par les gouvernements.

Mais qui, aujourd'hui, est capable de penser le monde, de penser la société, de repenser le progrès, de penser le politique au l'aune de la Transition écologique et du dérèglement climatique ? Certains essaient ou font l'effort, des associations, des groupes d'études, des think tank, des ONG, etc. Mais politiquement que se passe-t-il ? Où sont passés les « vitamineurs » de sens et ses traducteurs en termes politiques ? Où est la pensée intellectuelle ? Où est passée la pensée politique ?

Le PRé entend plus que jamais susciter la nécessité et le plaisir de la réflexion.

### **Résister à la désintellectualisation**

Pour ne parler que du premier champ d'investigation du Pré, la France : quel est l'état des forces politiques en présence ? Quel est l'état de « la » gauche au pouvoir ? Ce n'est pas lui faire injure que de constater que cela fait plusieurs années qu'elle est à la peine sur le registre de la pensée politique. Comme si un processus de « désintellectualisation » de la gauche était à l'œuvre. Non qu'il n'y ait plus d'idées (Il y en eut beaucoup dans la période de préparation des Présidentielles de 2012, et pas des plus mauvaises), mais celles-ci ne sont plus articulées entre elles. Et comme l'Union de la Gauche, puis la Gauche plurielle, ont fait flores depuis longtemps, ne restent plus en lice que des gauches très gauches, assorties de ce triste constat : autant de désintellectualisations au pluriel.

La première, qui n'est du reste pas propre à ce que des esprits peu amènes se délectent à appeler la « gauche Hollandaise », est due à la « technocratisation » de la vie politique (qui ne date pas d'hier). Chaque question est traitée par des experts, sans vision d'ensemble, qui ne fait que conduire à une « segmentation technique » du travail de la pensée. Cette division du travail intellectuel a conduit à l'effacement du lien entre la pensée d'experts et le mouvement « *d'intellectualité démocratique* » (10). Sauf qu'avec l'abandon de la grille marxiste, on est bien obligés de le constater, la « dé-globalisation » de la réflexion s'est accompagnée irrémédiablement par une montée des logiques technocratiques.

Mais la « gauche de la Gauche », « la gauche radicale », « l'extrême gauche plurielle » ou quel que soit son nom, n'échappe pas moins à cette désintellectualisation. Idem à EE-LV.

Et bien que des groupes de réflexion emprunts de philosophie critique aient pu émerger sur la scène intellectuelle, leurs propositions prennent souvent la forme de contre-expertises, reproduisant en réalité le schéma d'une gauche institutionnelle « empruntée ». Allons plus loin dans l'analyse : La position hégémonique qu'ont prise ces groupes au sein des cercles de pensée de la « gauche de gauche » devient problématique. Plus généralement, cette gauche souscrit à une nouvelle doxa critique où toute réflexion entre dans des réflexes simples : le

méchant libéralisme, les méchants médias, le vilain individualisme, la néfaste mondialisation, etc.

Le tout dans le registre de la seule déploration (point commun avec les dirigeants d'EE-LV). Côté des libertaires, des Indignés, des Nuits Debout, etc. s'il y a à apprendre de leur capacité à questionner et à vouloir participer plus directement à la vie de la Cité, il n'est pas sûr que réinventant paradoxalement Milton Friedman, ce soit de leur côté que l'on trouvera les leviers d'une transformation sociale.

Comment par exemple Frédéric Lordon peut-il être aujourd'hui une des principales icônes intellectuelles au sein de « la gauche de la gauche » (jusqu'à être reçu à deux reprises, par les *syndicalistes révolutionnaires* et les *anarcho-syndicalistes* de la CNT - Confédération nationale du Travail), en faisant pourtant nettement régresser la pensée critique et émancipatrice dans un livre comme "Imperium" ? Dans le confusionnisme ambiant et le climat de déceptions politiques répétées, la magie des prophètes médiatiques apparaît avoir davantage de probabilités de succès, même si cela peut n'être que de courte durée, comme l'a bien mise en évidence récemment la situation du philosophe Michel Onfray.

Nous croyons surtout que la figure du " penseur providentiel " ne peut mener qu'à une impasse et ajouter de nouveaux brouillages des repères entre progressisme et conservatisme à un confusionnisme déjà passablement poisseux.

### **Réhabiliter la critique sociale sans renoncer à l'expertise politique**

Deux automatismes étaient - et sont encore - à l'œuvre qui nuisent à la reconstruction d'un « logiciel » de la critique sociale et politique. Le premier de ces automatismes est le « présentisme ». Les militants, ou ce qu'il en reste, sont prisonniers d'un immédiatisme qui rend impossible toute réflexion d'ensemble. Entre le « nostalgisme », cette contemplation mortifère d'un passé mystifié qui commande à tous les discours du type « c'était mieux avant », et une incapacité de projection dans le futur avec notamment la crise de la notion de progrès, le présent devient le refuge, et toutes les questions sont replacées dans des temporalités courtes.

Le second automatisme est la référence récurrente, directe ou sous des formes déguisées, au collectivisme, opposant de fait la gauche à l'individualisme et laissant à la droite le monopole de l'individu.

Le couple capitalisme/individualisme ne va pourtant pas de soi, y compris dans l'histoire de la gauche. L'épanouissement, l'émancipation de l'individu sont pensés comme le but et le chemin de la révolution par nombre de penseurs à gauche, jusqu'à l'après première guerre mondiale. L'être relevant de l'individu, l'avoir du collectif.

Soulignons à cet égard le paradoxe, de notre point de vue, qu'il y a à ne pas laisser de place à l'individu dans une société profondément individualiste.

Au fond, le dilemme pourrait être celui-ci : notre société ne se voit pas comme une société, alors même qu'elle en est une (sic !) Cela oblige à repenser le cadre intellectuel. À reprendre la problématique à la racine. À penser l'individu comme étant et restant le but. Mais au sein



de quelle société ? Et à se libérer de l'économicisme ambiant. Derrière l'économie, il y a autre chose que l'économie.

Cela oblige à réhabiliter le politique. À revenir sur cette tendance de notre démocratie à vouloir le moins de pouvoir social possible. À enrayer par voie de conséquence cette démocratie anti-politique qui se dessine qui substitue de plus en plus la régulation juridique au pouvoir politique.

À gauche (pour le moins dans le camp dit du « progrès »), il reste à trouver un langage politique qui s'adresserait aux individualités et permettrait sinon de s'opposer, du moins de contrarier, voire de contraindre *a minima* les logiques globales du capitalisme tout en esquissant ce que pourrait être une politique d'émancipation.

Le PRé n'est donc pas au bout de ses peines. Notre objet est loin d'être caduc.

S'agissant de la défense et de l'illustration des principes qui régissent notre République, qui sont pour certains fragilisés ; s'agissant des idées qui pourraient la moderniser ; s'agissant des évolutions institutionnelles nécessaires.

Rien n'est définitivement gagné quant à la réussite de la transition écologique. Rien n'est définitivement acquis sur les soutiens politiques nécessaires pour la mener à terme. Poursuivons notre sillon : Travailler à ancrer plus fermement l'écologisation des gauches, à commencer par la gauche institutionnelle, et plus largement celle des partis politiques de gouvernement, comme à républicaniser plus avant une écologie politique extrêmement rabougrie depuis plus de 2 ans.

Encore pouvons-nous avoir des motifs de satisfaction : le PS qui était certes de moins en moins insensible aux enjeux écologiques, mais dont l'urgence écologiste lui échappait jusqu'il y a peu encore, semble s'être converti, en tous cas a travaillé le sujet, au point que le terme de « social-écologie » (notre thème d'étude depuis 2010) figure dorénavant sur tous ses logos et ses typos !

Il reste que l'on peut craindre que l'urgence écologiste ne soit pas au rendez-vous de la campagne présidentielle. Du moins si l'on en juge par le profil et les discours des candidats déclarés ou possibles : Arnaud Montebourg, Emmanuel Macron, Manuel Valls...

Le PG, lui aussi, qui a repris à son compte la thématique écologique, encore que l'on ne sache pas bien ce qui relève du ripolinage de façade et d'attrape écologistes déçus et désappointés, de l'engagement sincère.

Jusqu'à EE-LV, en perte vertigineuse de vitesse, qui a réussi l'exploit à se décrédibiliser toute seule, mais qui, par la voix de sa candidate déclarée semble se républicaniser, en parlant de *République écologique* (11) (sans que nous sachions si nous devons nous en féliciter et si cette sortie va vraiment aider la visée du PRé ?!), allant jusqu'à offrir notre modèle républicain à l'Europe (sic !) (12). Faut-il y voir le fruit des efforts de pédagogie, les échanges que les animateurs du PRé (dont certains furent de l'aventure d'EE-

LV à partir de 2010, après le rapprochement d'Europe Ecologie de Dany Cohn-Bendit et le Parti des Verts) ont initié avec Cécile Duflot ?

Nous avons la faiblesse ou sommes assez fous pour le croire ! Après tout, souvenons-nous qu'il y eut un précédent : la notion d'*écologie des solutions* que nous avons essayé de populariser depuis 2011, non sans un certain succès, qui a fini par intégrer le vocabulaire d'EE-LV à partir de 2012 via le congrès régional d'IDF (Cf. la contribution « *Gouverner écolo* ») qui devait essayer.

À droite, la doctrine de LR est loin d'être claire, si ce n'est la position de Nicolas Sarkozy pour qui l'écologie, « *ça commence à bien faire* » (13) ; elle sera peut-être plus lisible à l'issue de la primaire en fonction du candidat qui sera retenu. Seul Alain Juppé semble plus sincèrement acquis à l'urgence écologique, à laquelle il s'est converti depuis ses années de « retraite » au Québec, après avoir reconnu ses erreurs et gagné en épaisseur, c'est le seul à y avoir sérieusement réfléchi. Ainsi que Nathalie Kosciusko-Morizet si elle arrive à concourir.

Une chose apparaît à la lecture de leur profession de foi : la plupart des candidats ne sont pas franchement obsédés par l'impératif écologique ; ils n'ont pour la plupart pas franchement la fibre écologiste et semblent ne penser qu'en termes technocratiques, qu'en termes de productivisme à « la papa », de croissance à tous prix, prêts à envisager la voie du gaz de schiste, sans plus de précaution, la dérégulation à tout va. Quasi tous confits à la « *mondialisation heureuse* » (14), quand ce n'est pas à « *l'identité heureuse* » ou à la « *sobriété heureuse* » ...

### **Pour une croissance du bien-être**

Au total, rien n'est définitivement acquis, tout pourrait être remis en cause : notre société en pleine métamorphoses reste fragile et génère dans le même temps son lot d'incertitudes, de doutes, de tergiversations, d'appréhensions, de peurs et de replis sur soi tous azimuts, et l'on voit bien que ce qui est aussi en jeu, au-delà des écologistes, pour l'ensemble des formations politiques et des mouvements citoyens, c'est de « *recréer de l'esprit démocratique tout en réhabilitant de l'idéal* » (15).

Une décennie y suffira-t-elle ?

La tâche est rude au moment même où l'incompréhension semble à son comble, où plus personne ne comprend personne, où rien n'est fait pour nous permettre de comprendre le réel. Où nos concitoyens ont trop souvent le sentiment d'être manipulés, sans doute parce que l'on n'arrête pas de les adjurer d'accepter le changement, sur tous les sujets, sans jamais vraiment prendre le soin de leur dire de quels changements réels il s'agit, ni où cela les mènera. Le résultat est que ces réalités (souvent en effet incontestables), transformées en injonction comminatoires, finissent par être vécues par autant d'instruments supplémentaires de contrainte et de domination. Comme si la récitation lancinante d'un

catéchisme moralisateur autour du changement pour le changement pouvait tenir lieu de politique.

Un vieux monde meurt, un nouveau surgit, et on ne serait capable que de servir à nos concitoyens le couplet de la nécessité sans les autoriser à poser d'autres questions ?

Moyennant quoi s'ancre juste l'idée que le bilan de la politique gouvernementale française - dont la nécessité et l'efficacité est de moins en moins partagée chez les français - se résume aux cadeaux faits aux entreprises, payés par les ménages et les salariés, et l'idée que la hausse des impôts, la stagnation salariale et l'accentuation de la flexibilité du travail constituent les modalités du paiement.

Il s'agit toujours pour le PRé, de la place qui est la sienne, modestement, de contribuer à y voir clair, d'aider à « *trouver une voie entre l'objection de croissance, l'abjuration du productivisme et une écologie maîtresse d'école* ».

Etrangère donc à la démondialisation nostalgique, à l'économie administrée ou libérale, consciente qu'on ne peut plus tabler sur une croissance infinie dans un monde clos (16). « *La contribution de l'écologie républicaine est plus actuelle que jamais* », concluons-nous alors dans un bel élan d'optimisme lors de l'assemblée générale de mai 2015 en appelant à inventer de nouvelles solutions, à poursuivre notre travail sur le fond.

### **Au menu du PRé**

Les thématiques de travail ne manquent pas. Est-ce bon signe ?

La laïcité en est une qui nous importe, pas seulement parce que c'est un marqueur fort de l'identité du PRé, et de l'idée que nous nous faisons des règles et des bienveillances nécessaires au vivre ensemble. Mais aussi parce qu'elle est singulièrement mise à mal par ces temps mauvais de l'actualité qui nous agacent le cœur et l'âme.

Quand on voit le niveau de mélasse qu'il peut y avoir dans la tête de nombre de commentateurs professionnels ou amateurs, il y a de quoi être ahuri.

Le religieux sature l'espace médiatique et politique et corrompt jusqu'à la capacité de penser. Chacun y va de sa proposition de loi.

Telles celles par exemple qui réclament depuis 10 ans une laïcité « *dure* » et d'autres « *molle* ».

Alors que dans la France contemporaine, la laïcité n'a, pour l'immense majorité des Français, pas plus de sens que la religion. Pourtant, il n'y a pas si longtemps, avant-guerre, chacun avait encore en tête que « la France est la fille aînée de l'Eglise » et que la Vème République s'est construite sur la victoire des idéaux républicains dont le principe de la laïcité est l'une des manifestations politiques et sociales les plus puissantes.

Le drame, c'est qu'on écrit et dit à peu près tout et n'importe quoi à propos de la laïcité, depuis que l'extrême-droite de Marine Le Pen a remis le mot à la mode, alors qu'il était globalement tombé en désuétude peu après Mai 68. D'autres batailles politiques, portées par les partis dits « marxistes » et leurs idéologies, le communisme, ou encore les mouvements d'ultras-gauche, le trotskisme ou le maoïsme, se sont, durant les trois

dernières décennies du XXème siècle, substituées à ce que fut, en son temps, le combat pour « la laïcité ». D'autant qu'on l'avait cru gagné pour toujours, après que la gauche radicale et opportuniste l'eût emporté, sous la IIIème République.

Pendant cette longue période, avant la deuxième guerre mondiale, les gauches françaises s'installent au pouvoir, changeant les institutions et le régime politique qui devient à la fois démocratique et républicain. Au plan culturel, elles créent un système d'éducation unique au monde, dont les origines intellectuelles et philosophiques remontent à la Révolution et qui transformera les mœurs, les coutumes et les mentalités pour plusieurs siècles.

Ce n'est qu'à la fin du XXème siècle, à partir des années 1980 que les valeurs républicaines et laïques seront reniées, puis délaissées, au profit des nouvelles idées différentielistes de gauche et de la montée des extrêmes droites communautaristes, avant d'être récupérées, non sans une certaine habileté, par la droite nationaliste, populiste du FN.

La poussée de l'islamisme a relancé un débat politique biaisé par l'ignorance du sens de ce qui fonde le « vivre ensemble », la morale qui unit le corps social, et la vie politique.

La laïcité gêne. On se croit obligé de lui accoler des adjectifs : « *positive* », « *plurielle* », « *inclusive* » qui ne font en réalité que l'affaiblir, dont l'emploi traduit implicitement, c'est-à-dire, en évitant de le dire ouvertement, que la laïcité serait à aménager pour respecter la liberté des religions (17).

Dans l'oubli où sont en majorité les Français, d'une part, du sens du religieux (18) et, d'autre part, du sens de la laïcité, les critiques ou les attaques qui ruinent les fondements du vivre ensemble et la philosophie étant à l'origine de nos institutions politiques, ne sont pas faites en conscience de ses conséquences. Elles sont formulées soit au nom du respect de la diversité des cultures soit au nom de la religion elle-même. De sorte que la laïcité, on le voit, subit deux types d'attaques puissantes et convergentes.

C'est l'oubli du sens de la laïcité qui rend possible une telle instrumentalisation par ses adversaires. Le débat actuel, sur une laïcité dont le sens s'est perdu, met en cause la cohésion sociale et ce que les courants républicains, d'avant l'affaire Dreyfus, désignaient par « l'unité nationale » du pays. Les succès électoraux du FN, on le comprend, s'inscrivent dans cette logique.

Au plan institutionnel, Il s'agit de remettre également sur l'établi nos vues en matière de changement institutionnel. Nous en étions parfaitement conscients, mais nous avons jugé jusqu'en 2012 qu'il y avait d'autres urgences à régler du point de vue des aspirations des Français.

Il reste qu'on voit bien que notre système actuel est en panne et est simplement en train de tuer l'espérance de nos concitoyens...

Nous ne croyons pas forcément qu'il faille accoucher d'une nouvelle République, qui reste hypothétique, mais avons la conviction forte de la nécessité d'une République au moins renouvelée qui permette d'aborder au mieux tous les enjeux de la transition écologique, en revenant sur le quinquennat de Lionel Jospin (19), dont on mesure année après année, avec l'inversion du calendrier électoral, les effets désastreux. Pourquoi pas un septennat non renouvelable ? Un Parlement moins pléthorique, mais réinventé, plus investi ? Le non-cumul

des mandats dans le temps ? L'introduction de la proportionnelle dans le scrutin majoritaire (après tout, ce système, tel qu'il fonctionne dans les communes, a été finalement bien accepté) qui permettrait une meilleure représentativité des forces politiques et surtout une représentation des femmes plus équitable ? Le droit de vote à 16 ans ?

Un CESE (conseil économique, social et environnemental) reformaté, qui soit à la fois une chambre de représentation des territoires, mais aussi de la société civile ? La création d'un parquet national Environnement ?

Lors de notre AG de mai 2015, Philippe Debruyne (conseil des membres), ajoutait fort à propos, considérant la jonction Ecologie/République que le PRé tente d'établir depuis 2010 : « *la République peut se repenser grâce à l'écologie, par le prisme de la question des territoires, du vivre ensemble, de la démocratie que ne soit pas que politique, mais aussi sociale et participative* », qu'il convenait de « *repenser la République, non pour renoncer à ses principes, mais pour les prolonger et les faire vivre dans le monde actuel, afin de se donner un destin commun* ».

C'est « *qu'une République qui ne serait pas d'abord une démocratie serait intolérable. Une République qui ne serait plus qu'une démocratie comme les autres serait insignifiante* » (20).

La méthode du PRé reste la même : préempter les sujets qui sont notre ADN. Amplifier notre réflexion et nos propositions. Et rester *pragmatiste*.

Les sujets ne manquent pas que nous ayons sériés l'an dernier : « *comment aller au-delà du verdissement de l'industrie* », « *la question de la PAC* » (Jacques Lemercier), énoncer les voies et moyens d'une « *politique de développement industrielle des filières économiques écolo, porteuses de la culture du développement durable* » (Jean-Marc Brûlé), « *se poser la question de disparition de la notion d'intérêt général* » (Guillaume Vuilletet). En s'efforçant à chaque fois « *d'allier pensée globale et application locale* » (François-Michel Lambert).

Mais aussi, dans le désordre, d'autres thématiques, pas moins importantes comme « *Allons-nous vers la fin du salariat ?* », « *A quand un impôt sur le revenu plus simple, plus lisible et plus légitime ?* », « *Crowdsourcing : le travail gratuit va-t-il faire partie du travail ?* », « *ESS : apports et limites dans la transition écologique et sociale* » (Jean-Marc Brûlé), « *Dérèglement climatique et régulations financières* », « *Genre ou égalité des sexes : quel féminisme ?* » (Nathalie Krikorian-Duronsoy, Moegnan Doho), « *Innovations techniques, urbaines et sociales et rénovation du bâti (comment s'engager résolument vers du bâtiment durable)* » (François Thellier), « *Protection de la nature ou protection de la biodiversité ?* », « *La recomposition idéologique française* » (Nathalie Krikorian-Duronsoy), etc.

Au niveau de l'UE, « *La question de l'harmonisation sociale et économique, du renforcement du Parlement européen, des mesures de protection intégrant des critères qualitatifs, sociaux et environnementaux à l'entrée des produits importés limitant ainsi les effets d'une concurrence déloyale, de l'adoption d'un small business Act européen, ...* » (Vincent Berthiot).

Et quid de la transformation numérique, et de toutes ces technologies que l'on appelle *disruptives* qui sont en train de révolutionner nos modes de vie (23) ?

La transformation ou encore ce que les observateurs avertis dénomment la « révolution numérique » en marche ouvre apparemment de nouvelles perspectives pour transformer et améliorer nos conditions de vie. Elle serait possiblement facteur de transformation et de refondation du modèle démocratique en faisant émerger de nouveaux rapports politiques entre gouvernants et gouvernés et en favorisant l'émergence d'un gouvernement ouvert en harmonie avec la société.

C'est un sujet passionnant à analyser, dont on sent bien qu'il est porteur d'enjeux aussi bien positifs que négatifs. Il nous oblige à imaginer des régulations, mais pas seulement. Il nous incite à repenser nos certitudes, à interroger la notion même de progrès.

Comme celle du bonheur ?

Il pose notamment plus que la question du temps de travail, celle de la disparition de l'emploi tel que nous l'avons connu et de la redistribution qui devient presque impossible.

Il pose aussi l'obligation pour la fiscalité de s'adapter afin de cadrer une économie qui s'est affranchie jusqu'à présent des règles fiscales, ce qui ne manque pas de sel, car alors que l'on est en train de collecter les impôts traditionnels avec des technologies nouvelles, ces mêmes technologies « digitales » ou numériques pour utiliser sa version française, incarnées par les Google, Apple, Facebook, Amazon qui vendent des services immatériels se jouent des frontières et des fisc nationaux. L'enjeu est énorme pour les administrations fiscales. Le cabinet PWC prédit que rien que sur le continent européen, le chiffre d'affaire des plateformes des cinq secteurs principaux de l'économie collaborative (finance, hébergement, transport, services à la personne et services aux entreprises) devrait progresser de 35% par an pour atteindre 85 milliards d'euros en 2025 contre 4 milliards aujourd'hui. Sans que l'on soit assuré que cela corresponde à de la croissance et de la création d'emploi significative pour la collectivité.

Elle pose également la question de savoir si les mutations qu'elle engendre notamment en termes de modèle de production est compatible avec le salaire à vie ?

La question pourrait être, en positif, quels autres usages de la disruption numérique pourraient être encouragés, permettant de produire du savoir, de libérer du temps, de le rémunérer ?

Nous souhaitons continuer aussi à mieux définir le sens de l'économie dite « collaborative » qui annonce vouloir produire de la valeur en commun, qui repose sur de nouvelles formes d'organisation du travail (une organisation plus horizontale que verticale), la mutualisation des biens, des espaces et des outils (l'usage plutôt que la possession), l'organisation des citoyens en "réseau" ou en communautés et généralement l'intermédiation par des plateformes internet (à l'exception de modèles comme les réseaux d'échanges réciproques de savoirs).

Car sa réalité ne fait pas consensus. Ce sont les mêmes débats qui reviennent, comme autrefois, au milieu des années 80, quand on débattait de la réalité du périmètre de l'économie sociale.

Qu'y a-t-il de commun entre des économies qui intègrent la consommation « collaborative » (type AMAP, couchsurfing, covoiturage etc.), les modes de vie collaboratifs (coworking, colocation, habitat collectif), la finance « collaborative » (crowdfunding, prêt d'argent de pair à pair, monnaies alternatives), la production « contributive » (fabrication numérique, DIY, Fablabs, imprimantes 3D, maker space) et la culture libre ? Quel sens donner aux différentes formes qu'elle prend (économie du partage, économie de fonctionnalité dont l'économie circulaire, économie des solutions, économie en pair à pair) selon les types de biens et services concernés ou de la finalité (empowerment du consommateur, éco-efficacité) ?

Enfin, si ce type d'économie semble s'inscrire dans un contexte de défiance des acteurs du système capitaliste traditionnel, de crise économique mais aussi d'éthique environnementale, quelle part y prend l'attrait pour le nouveau ou la demande du convivial ? En un mot, survivra-t-elle à l'effet de mode actuel ?

Constitue-t-elle une économie différente, alternative ? Quelle est la différence de nature ? On voit bien combien les entreprises traditionnelles (fonctionnant sur une base capitaliste) ont vite compris comment elles pouvaient se rentabiliser également en fonctionnement collaboratif.

Le cas le plus emblématique est celui de Uber et de Blablacar dans le partage de voitures, Airbnb dans le logement, Lending Club dans le financement et pour les dépôts-ventes dans les vêtements ou les biens. Elles trouvent facilement des capitaux financiers et font des bénéfices à l'instar des autres entreprises capitalistes. Blablacar a procédé en 2014 à une levée de capital de 100 millions de dollars (73 millions d'euros auprès du fonds d'investissement Index Ventures, avec la participation des fonds déjà associés Accel Partners, ISAI et Lead Edge Capital. Une levée de taille, comme il y en a très peu en Europe, et un montant record pour la jeune start-up française basée à Paris) et a racheté successivement l'européen Car.pooling, le hongrois Auto-Hop et le mexicain Rides. Uber France, qui n'est pas manchot en matière d'optimisation fiscale transfère ainsi ses bénéfices à sa maison mère aux Pays-Bas. Des entreprises capitalistiques normalement non collaboratives intègrent également des comportements collaboratifs dans leurs activités habituelles. Leroy Merlin teste la vente de produits d'occasion. Décathlon ou M. Bricolage servent d'intermédiaires dans la vente, voire la location, de matériel d'occasion entre particuliers. Facebook utilise la production participative (crowdsourcing) pour améliorer les services qu'il fournit à ses utilisateurs. Ceux-ci peuvent développer de petits logiciels connexes et les greffer à son code informatique. Amazon accroît son audience en diffusant les avis, qu'ils soient bons ou mauvais, de ses clients sur ses produits et en servant d'intermédiaire dans la vente de produits d'occasion.

De la même façon, nous sommes attentifs à l'évolution du secteur de l'économie sociale et solidaire (ESS) - 10% de l'emploi en France - dont il serait intéressant de savoir s'il se trouve des points communs avec l'économie collaborative, et réciproquement.

L'ESS et ses principes (non lucrativité, réinvestissement des bénéficiaires dans l'activité, participation de toutes les parties prenantes aux décisions - salariés-consommateurs-apporteurs de capital - ses valeurs - lien social, équité-transparence et démocratie) peuvent-ils influencer l'économie dans son ensemble, contribuer à infuser un nouveau modèle de développement ? En quoi et à quelles conditions, l'ESS pourraient devenir un acteur majeur de transition vers un développement durable inclusif, visant le bien être pour tous ? Suscitant la création d'emplois de qualité, promouvant la coopération avec les circuits courts économiques et sociaux et les pôles territoriaux de coopération économiques (PTCE) et l'accroissement de l'épargne solidaire ?

Les questions essentielles touchant à l'égalité et la justice restent un chantier permanent du PRé, parce qu'au cœur de notre société et traduisant des fractures profondes quant à leur réalité et risquant de marquer la mort de notre modèle par l'alignement sur le modèle néolibéral américain, dopé par la mondialisation.

Le fait est qu'il n'y a pas d'égalité en matière de justice sur nos territoires et entre nos territoires. Pas d'égalité entre les départements. La décentralisation était et reste une bonne idée, encore faut-il veiller à ce que les départements les moins bien lotis ne soient pas accablés de charges...

La question n'est pas celle de l'égalité formelle qui ne s'attaque pas aux sources mêmes de l'exploitation et de la reproduction des privilèges. Si la République a proclamé l'égalité, il reste encore à la réaliser. On oublie trop que la France est constitutionnellement une *République sociale* (21). C'est-à-dire que la République n'est pas seulement la loi de la majorité, que la majorité ne peut pas opprimer qui ou quoi comme bon lui semble.

Notre constitution stipule que la République a pour fonction de construire une société où les chances de ses enfants, où les possibilités des citoyens-nes tendent vers l'égalité. Ce n'est pas l'égalitarisme, c'est aller vers l'égalité.

Nous pourrions ajouter que l'égalité n'est pas tant un but à atteindre qu'une présupposition même de la politique.

L'égalité fondamentale ne concerne-t-elle pas d'abord la capacité de n'importe qui à discuter des affaires de la collectivité et à les mettre en œuvre ?

C'est ce que l'on peut appeler une espérance, c'était l'espérance très forte de la Libération, l'espérance très forte de la Révolution, de 1848, de la Commune de Paris, du Front populaire. Et celle de certains moments de l'histoire, avec Pierre Mendès-France, avec François Mitterrand aussi. Une espérance qu'il faut préserver. Aujourd'hui plus que jamais.

S'agissant de l'égalité femmes-hommes, des avancées ont été réalisées durant les dernières décennies. Avec par exemple des femmes plus diplômées, un accès au marché du travail désormais quasi équivalent à celui des hommes. Néanmoins, des inégalités persistent : rémunérations, violences, responsabilités politiques, précarité, etc.



En ce qui concerne l'égalité professionnelle F-H, l'écart salarial global ne semble pas avoir énormément varié (de l'ordre de 25 %). Si une partie de cet écart est justifié, notamment par la surreprésentation des femmes dans les emplois à temps partiel, par le fait qu'elles travaillent plus souvent dans des secteurs moins rémunérateurs et qu'elles occupent moins fréquemment que les hommes des postes qualifiés, 11% d'écarts demeurent inexpliqués, relevant ainsi de la discrimination.

Le secteur public qui devrait montrer la voie peut lui aussi être mis à l'amende, puisque selon la dernière étude de l'Insee, l'écart de revenu salarial entre hommes et femmes dans le secteur public serait encore de 18%.

Plus globalement, le constat que nous faisons est qu'il nous paraît assez symptomatique qu'il faille avancer en 2016 que pour garantir une société juste, nous devons compléter la logique de la réparation, propre à la social-démocratie traditionnelle, par une logique d'anticipation des inégalités sociales, à même de garantir une égalité de destins...

Et la justice ?

Sur le registre strictement écologique, pourquoi ne pas mettre en débat la création d'un parquet national environnemental ? L'affaire « DieselGate » de Volkswagen montre si besoin était que ce n'est pas une idée farfelue. Il en existe du reste en Suède ou au Royaume Uni, qui ne s'en portent pas plus mal.

L'important est d'être en capacité de soutenir le principe du droit en toutes circonstances. Au fond, notre conviction plus profonde est que seule la réalisation de la justice permet de construire, d'imaginer un monde habitable. De supporter tous les efforts et les sacrifices.

Le débat n'est donc pas entre la justice et la survie biologique comme parfois certains aimeraient nous enfermer.

Incidemment, on peut trouver étonnant que le PS ait manifestement remis aux oubliettes la synthèse que Jaurès a essayé de réaliser entre les notions du marxisme et les principes de la révolution de 1789. Cette synthèse, qu'il fondait précisément sur la justice sociale, sur « *l'élimination progressive des privilèges héréditaires créés par le capitalisme* » et « *l'instauration d'une société où les inégalités naturelles ne seraient surchargées d'aucune inégalité supplémentaire* » pour reprendre l'analyse de Léon Blum (22) n'a pourtant rien de dépassée ou de ringarde et est au contraire d'une actualité brûlante. On peut cependant noter avec intérêt que son premier secrétaire semble tirer de l'oubli une certaine tradition marxiste et socialiste de l'écologie politique (en usant notamment de la dénomination « social-écologie »), sans pour autant mettre en évidence ce que la perspective marxienne en la matière pourrait avoir d'actualité brûlante : une des questions n'est-elle pas de savoir si la crise écologique est soluble dans le capitalisme ?

#### **IV- QUEL PROJET DE SOCIETE ?**

En réalité, on le voit mieux aujourd'hui, la transition écologique est bien plus qu'un processus technique, bien plus qu'une révolution énergétique. Mettant en cause nos modèles macroéconomiques, nos modes de production et de consommation, elle interroge aussi l'organisation sociale de nos sociétés, les modalités de prises de décisions (la question de la démocratie écologique), comme notre capacité à faire avec ce que nous appelons le dérèglement climatique (plutôt que « changement climatique » qui ne dit rien des enjeux du processus en cours). Elle convoque autant notre souci rationnel et des générations futures (dans le sillage en cela de la philosophie de la responsabilité formulée par Hans Jonas) que notre souci de l'éthique au sens large, au sens de nos questionnements sur l'existence humaine, sur sa valeur, sur les valeurs.

Sans forcément vouloir emprunter le sillon de Marx, on peut néanmoins relever que la contradiction capital/nature appelle une prise en compte de plus en plus fondamentale de la question écologiste. Appréhender cette question de cette façon suppose aussi de revenir de manière critique sur la fascination quasi intacte de l'homme du XXI<sup>e</sup> siècle pour le développement technologique et dans une moindre mesure pour le productivisme industriel, comme son congénère du XIX<sup>e</sup> siècle. En réalité, comme Marx, l'homme d'aujourd'hui apparaît de ce point de vue ambivalent, entre une culture productiviste (c'est-à-dire renvoyant à une logique de la production pour la production) et des amorces antiproductivistes (de critique écologiste de l'épuisement de la nature par la logique capitaliste).

### **Comprendre pour agir, agir pour vivre**

Les acteurs politiques ont mis du temps à s'en apercevoir ou à l'accepter : elle est potentiellement porteuse d'un projet politique nouveau et pourrait modifier sensiblement le paysage politique actuel en déplaçant les lignes de fractures politiques traditionnelles.

On le voit bien en France à l'occasion du mouvement actuel en faveur de la rénovation de la vie politique. Accélééré par le sentiment qui prédomine chez les gens que ce qui fait globalement défaut aujourd'hui, c'est la capacité de comprendre pour agir. Ce qui est extraordinairement paradoxal si l'on veut bien considérer que l'actuel Président de la République est issu de la gauche. Comprendre pour agir : c'est tout de même la marque de la gauche avec la justice et le progrès, non ?

Et agir pour vivre (la vie), c'est le minimum demandé par les opinions publiques qui ne détestent rien tant que la politique quand elle se fait le théâtre des apparences, ne veulent plus d'un modèle *Top-Dawn*, centralisé, où tout vient du sommet, pas toujours bien. La notion de « Progrès », au cœur des politiques républicaines-démocratiques comme des politiques socialistes d'émancipation compris, pas toujours bien expliqué, pas toujours opportunément et trop souvent marqué ces 10 dernières années du sceau de l'inefficacité, sans que bien souvent aucune amorce de reconnaissance des erreurs soit formulée.

De ce point de vue, le PRé doit continuer aussi, comme dirait le philosophe Patrick Viveret (que nous avons connu du temps où il présidait *l'Observatoire des décisions publiques*), à

produire des « *vitamines de sens* ». Il doit donner mieux à voir et à comprendre pour espérer un peu plus loin. Il y a urgence tant la confusion idéologique gangrène les esprits et les comportements, tant l'extrême-droitisation est à l'œuvre dans notre pays, tant les gauches n'incarnent plus un projet de société à l'écoute des aspirations des citoyens, pas davantage des frustrations collectives et des imaginaires individuels.

Mais nous restons convaincus qu'il faut en venir à l'ambition politique du pragmatisme : un perfectionnisme démocratique, fondé sur la confiance en soi des individus et les capacités de chacun-e.

### **Pour une écologie de l'émancipation**

Un projet politique pourrait constituer en une écologie de la production raisonnée, se concentrant sur les secteurs innovants et les hautes technologies, ayant le souci d'améliorer notamment les capacités cognitives, le parcours scolaire et la formation universitaire. Et ce qui en découle de notre point de vue : la démocratie sociale, la régulation des licenciements économiques, la sécurisation des parcours professionnels, la législation sur les accidents du travail, en une écologie de la redistribution (dont la capacité cependant s'affaiblit plus que dangereusement et qu'il faut donc repenser), ainsi qu'en une écologie de l'émancipation pour répondre à une demande de plus en plus forte des opinions publiques.

C'est cette triple voie que le PRé peut proposer pour que la lutte contre les inégalités devienne une doctrine concrète que nous pourrions appeler, si les deux termes n'étaient galvaudés, s'ils ne sonnaient pas parfois comme un gros mot pour le premier ou suscitait de la confusion pour le second, un *réformisme radical* (24). Il ne s'agit évidemment pas ici de refaire l'éternel débat Réforme et Révolution, le match historique Rosa Luxembourg contre Eduard Bernstein ! Ou de dénicher d'éventuelles filiations avec les courants « réformistes révolutionnaires » (d'André Gorz au PSU et au CERES au sein du nouveau PS après Epinay) ou les « révolutionnaires démocratiques » (libertaires, conseillistes, situationnistes, trotskystes, etc.). Juste de faire entendre par là quelque chose d'un mouvement qui respecte la société, comme l'écologie respecte la nature : c'est-à-dire en en jugeant les contours et les tendances profondes, au lieu de les heurter brutalement inutilement. Ce réformisme radical n'est pas un état de résignation, ça ne vaut pas une acceptation passive de situations de fait, pas plus que l'agriculture bio n'est un retour à l'état sauvage (sic !) C'est la délibération collective qui doit être mise en avant. Car on ne peut plus mésestimer la demande de reconnaissance des individus, on ne peut plus être sourd à leur ressentiment qui peut conduire à des formes dangereuses de régressions politiques, tels que peut l'illustrer le vote d'extrême droite.

En réalité, ce réformisme radical débouche sur une conception pragmatique de la politique (qui doit beaucoup à la pensée - très actuelle - du philosophe John Dewey (25).

Il se projette comme une explosion de singularités individuelles au sein d'un cadre commun associatif (les individus acquérant leur liberté dans et par le cadre associatif).

Il remet au goût du jour le fameux « *De chacun selon ses capacités, à chacun selon ses besoins* » (in *Critique du Programme de Gotha*, Marx, 1875) déformés par des générations de « marxistes » patentés ayant entretenu la légende « collectiviste ».

Ce faisant, le réformisme radical appelle au dépérissement du professionnel de la politique et peut constituer une voie sérieuse pour augmenter la démocratie.

Car nous ne désespérons pas que la politique retrouve du sens aux yeux des citoyens. Sans doute parce que notre âme juvénile nous fait penser par moments qu'un autre monde est encore possible, grâce précisément à la formidable opportunité que représente la transition écologique, qui ne passe pas par les vaines espérances d'un mythique « grand soir », et ne se dissout pas dans le nihilisme de la contestation systématique, vaine ou creuse.

Sauf que ces trois écologies, on l'a vu précédemment, ont un coût : pour les financer, la France a besoin du moteur de la croissance économique, dont on sait qu'elle n'est pas infinie. Elle a aussi besoin d'un levier : face à l'affaiblissement du levier étatique dans le contexte de la mondialisation, il est grand temps de construire l'Europe politique.

Mais est-il encore temps ?

### **Le *commun*, formule de la démocratie ?**

On devrait aussi revivifier les notions d'utilité sociale, penser le *care* (comme nous y invite notre ami Serge Guérin, membre du conseil scientifique) (26), de bien public et, par voie de conséquence, repenser une politique des « services publics » au service du public, et au-delà, une *politique du commun* (27) qui serait susceptible de nourrir la matrice d'un nouveau projet politique.

C'est en tous cas notre intuition qui n'est pas vraiment commune pour l'instant.

Il ne s'agit pas seulement, comme nous le disions l'an dernier, de réveiller pour notre plaisir démodé la vieille figure des enclosures analysées par Marx et des *commons* anglais de Thomas More mais, partant du constat que l'on assiste à une nouvelle forme d'accumulation primitive, non plus seulement sur les terres, mais sur à peu près tout, sur le vivant comme sur les connaissances, de sortir (enfin) de la fausse alternative marché / État.

En réalité, les deux peuvent aller ensemble : en France, on associe le service public à l'État. Tout ce qui est étatique est réputé « social », « de gauche », « progressiste » !

Chacun est supposé jouir d'un même accès au service public d'éducation (l'école), au service public de santé (l'hôpital), à la sécurité (Police), aux moyens de transports, au logement, à la culture, au numérique, etc. mais outre le fait que c'est parfois formel, le citoyen est de plus en plus amené à devoir accepter en échange de se transformer en usager passif, laissant le monopole de la gestion à l'État. Nonobstant le travail utile des associations d'usagers de ces services publics.

Le *commun* n'a rien du concept vieillot, ne pourrait-il pas se définir par l'égalité non seulement dans l'accès, mais aussi dans, sinon l'élaboration, du moins la co-élaboration des buts de l'activité ?

Il est usuel et fréquent de se représenter le *commun* sous la forme des ressources naturelles (l'eau, l'air, la forêt...), comme s'il était supposé qu'un certain type de biens possédait des qualités intrinsèques qui les feraient relever du commun. Le hic, c'est que ce raisonnement revient à confier de manière artificielle, fictive à la nature la responsabilité de fixer à l'avance l'organisation des activités humaines !

Tel bien serait « naturellement » un *commun*, tel autre relèverait « naturellement » du marché, ou de l'État. Or les choses communes, dans une longue tradition juridique et économique, c'est ce qu'il est impossible de s'approprier physiquement.

Un enjeu intellectuel serait de dénaturiser le *commun* pour le politiser, pour se le réapproprier, pour le penser comme la formule même de la démocratie.

On sait bien, par exemple, qu'il n'appartient pas à la nature de la connaissance de devoir être partagée : pendant des millénaires, la connaissance est restée l'apanage de moines et de quelques-uns. C'est en réalité un choix collectif qui en a fait un objet de partage.

Le fait d'être un *commun* n'est donc nullement un trait éternel. Cela dépend entièrement d'un acte politique, d'une décision de mise en commun. Il ne s'agirait pas de se cantonner à une espèce de logique d'expérimentation locale, car il n'est pas douteux que cette méthode de contournement par l'extérieur soit suffisante.

En tous les cas, dans le secteur étatique, pourquoi la gestion des services publics n'associerait-elle pas salariés, usagers et citoyens ?

Le *commun* pourrait devenir un véritable principe politique qui irrigue tous les secteurs de notre société. Peut-être même une alternative à une social-démocratie vieillissante et à l'arrogance du néo-libéralisme dont la caractéristique principale aujourd'hui n'est plus tant le laisser-faire que la construction active du marché...Y compris en instrumentalisant l'Etat pour y arriver.

Nous disions l'an dernier qu'il était « susceptible de donner du grain à moudre à qui voudrait conforter la gauche et ne craindrait pas d'envisager le dépassement d'EELV comme celui du PS ou des autres forces de la gauche ».

Ainsi avons-nous prolongé notre réflexion qui court maintenant depuis 6 ans sur les contours possibles d'une « nouvelle alliance entre certes République et écologie politique, mais aussi libéralisme politique (au sens de la promotion de droits individuels et collectifs ainsi que de la limitation réciproque des pouvoirs chers à Montesquieu), *écosocialisme* et anticapitalisme (dans notre esprit ne supposant pas nécessairement une suppression totale du marché, mais visant une rupture avec la régulation « globale » par le marché, des mécanismes marchands pouvant continuer à jouer un rôle local), relativement souple dans la doctrine, précise dans le programme et irréductible dans les valeurs. « Capable de

surmonter l'épuisement des partis traditionnels, tant au plan organisationnel, programmatique, politique et moral, de réhabiliter la notion d'usage et de droits d'usage et de lutter contre la tentation d'une nouvelle enclosure du monde ».

### **Repenser l'intérêt général, l'égalité, l'inclusion, la participation, la coopération, l'usage**

Il ne s'agit pas ici de se contenter de renouer intellectuellement avec l'inspiration associationniste et solidariste du XIXe siècle (qui peut néanmoins nous en réapprendre comme le *socialisme utopique*, par certains de ses chemins de traverse) ou de faire un détour pour notre seule gourmandise intellectuelle avec la philosophie politique antique, le droit romain, la *res communis*, mais de nous armer contre la vacuité actuelle des productions politiques, en repensant l'inclusion, l'égalité d'accès, le partage, la participation, la collaboration de pair à pair, l'intérêt général, la valeur de la coopération sur la compétition, de l'usage sur la possession.

Si le *commun* a quelque chose de supérieur à la propriété privée (inventée, rappelons-le par les juristes romains et des théologiens médiévaux pour transporter la relation maître-esclave à la relation homme-chose), sans avoir la prétention de la bannir, c'est bien de privilégier l'*usus*.

Sans doute faudra-t-il imaginer une gouvernance adaptée pour gérer (au niveau international ?), les océans, les poissons, les forêts, l'Arctique, la grande barrière de corail australienne (inscrite au Patrimoine de l'humanité), etc.

Le PRé gagnerait à poursuivre et à mieux organiser sa réflexion sur ce sujet, à valider ou à modifier, à moduler son intuition en organisant des rencontres.

## **CONCLUSION**

Voici donc l'orientation générale et les quelques pistes de réflexion que nous proposons à l'assemblée générale du PRé, au nom du conseil des membres, pour les mois restants de 2016 et pour 2017.

Vous l'aurez compris, notre envie de continuer à faire l'effort de produire du contenu, des analyses, des idées, des propositions, à susciter des contributions diverses et variées et, nous l'espérons, de l'envie à coproduire avec le PRé, ne faiblit pas. Sans jamais rechigner à entrer dans le dur de certains sujets ou dans la difficulté de gérer les dissensus (dans la société ou au PRé !)

Quelle peut être la feuille de route du PRé pour les mois à venir ?

En plus du menu proposé précédemment, le PRé peut utilement travailler autour des « *Objectifs de développement durable* » actés l'an dernier par l'ONU (28).

Et si nous arrivons à dégager quelques moyens, nous pourrions dans ce cadre contribuer à imaginer des partenariats entre les différents acteurs, et pour le moins à les faciliter en créant des passerelles entre ces acteurs. Qu'est-ce qui interdirait en effet au PRé à

rapprocher, voire, si nous en avons les capacités, à accompagner les acteurs économiques et sociaux, les collectivités (les associations, les ONG, les universitaires ?) et toutes celles et ceux qui veulent apporter leur pierre à cet enjeu ?

C'est l'idée avancée lors du conseil des membres du 2 février dernier qui a proposé d'organiser les *Cercles de la Transition écologique* qui ménageraient des diners-débats avec des dirigeants.

Des cadres contractuels sont sans doute à imaginer qui réuniraient les parties intéressées (entreprises, collectivités, associations, ONG, Etat...) autour de *green deals*. D'autant que la rupture avec les modèles anciens et la nécessité de favoriser sans plus attendre l'émergence de nouveaux modèles décentralisés et ouverts, mieux disant pour les consommateurs, ne se fera pas sans casse.

Des zones d'expérimentation sont à inventer si l'on veut tester des éco-industries, les e-modèles, les offres neutre - carbone, les services et les initiatives partagées, qui peuvent être sources de créations de sources de valeur.

Le PRé peut travailler à cette idée de contrat, et pour le moins étudier les conditions d'une acceptation politique et économique d'une régulation par le contrat, ce qui devrait être dans ses cordes, et laisser entrevoir ce qui pourrait être dégagé comme impacts positifs entre les acteurs, susceptibles de créer des cercles vertueux entre les entreprises et la société.

L'affaire n'est pas simple, mais pas impossible.

Une chose est sûre, la baisse d'émissions de CO2 ne se décrète pas, il y faut la confiance des entreprises qui semblent maintenant plus à mêmes de lier leur souci de production à des enjeux plus collectifs, et la mobilisation de la société civile qui n'a jamais été aussi forte qu'aujourd'hui.

C'est qu'il ne s'agit pas seulement d'appliquer la loi de transition énergétique mais, une fois de plus, d'être réaliste et autrement ambitieux en construisant une société résiliente au dérèglement climatique. En réfléchissant bien - sans verser dans le catastrophisme et sans mésestimer les progrès technologiques qui permettront (peut-être) de surmonter les menaces - aux conclusions du rapport de la Banque Mondiale « *Ondes de choc* » (29) qui conclut que 10 millions de personnes peuvent tomber en dessous du seuil de pauvreté d'ici à 2030 à cause du changement climatique. Ou encore à celles du programme « *Evaluation des écosystèmes pour le Millénaire* » (30), comme de la prospective *Agrimonde* du CIRAD (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement) (31), ou de l'INRA...

Il y a tellement d'expérimentations locales, tant de micro-expériences locales qui sont de véritables laboratoires de la transition écologique qui méritent d'être connues, à commencer par les Institutions et les décideurs et dont le bilan pourrait être évalué, validé, voire reproductible à une plus grande échelle. Le PRé pourrait y contribuer, ce pourrait être un volet de sa vocation, comme à en présenter les réalisations aux entreprises.

Le PRé peut aussi poursuivre sa réflexion éthique.

Le théâtre des grandes catastrophes récentes subies par la planète et les hommes et leurs conséquences en termes d'atteinte à la santé, à l'intégrité et à la liberté d'aller et venir des populations, inspire des interrogations éthiques d'une grande gravité : quelles sont les possibilités de vie qui nous restent permises dans des contextes d'extrême vulnérabilité ?

Comme le questionne la philosophe Sandra Laugier, « *ces désastres collectifs, parce qu'ils font entrer dans le questionnement éthique au sujet de situations-limite semblent signifier que nos outils conceptuels habituels sont insuffisants : la notion de risque, telle qu'elle s'est développée dans les dernières décennies, est-elle encore appropriée à des situations où il n'est ni calculable, ni maîtrisable, et où l'idée de prévention est déjà obsolète ?* » (32)

D'ici là, si nous sommes pareillement sollicités, comme en 2011-12, nous tâcherons d'apporter notre modeste contribution à qui voudra bien mettre en avant une volonté politique forte traduisant en actes la transition énergétique, mais aussi enclencher un projet d'émancipation qui contre les logiques dépressives à l'œuvre, qui sorte notre démocratie de l'énorme trou d'air dans lequel, comme d'autres en Europe, elle a été aspirée, en passe d'être quasi digérée.

N.B : *Ce rapport a été préparé par Dominique Lévêque avec les soutiens contributifs de Vincent Berthiot et Stanislas Hubert ; il a bénéficié d'une relecture et des suggestions de Guillaume Vuilletet ainsi que Philippe Guiraud et Moegnan Doho. Il s'est enfin enrichi des remarques et ajouts proposés et retenus en conseil des membres du 15 septembre 2016.*

## NOTES

(1) Le Grenelle de l'environnement a consisté en une série de négociations politiques organisées en France en Sept-Déc 2007 sous l'impulsion du gouvernement Fillon, et conduite par le ministre de l'Environnement Jean-Louis Borloo, ayant comme objectif de réunir l'ensemble des responsables des secteurs concernés par les questions environnementales (gouvernement, ONG, associations professionnelles) afin de prendre des décisions à long terme. La mesure phare de ce Grenelle, la Taxe carbone a finalement été écartée, ce qui a été dénoncé par les écologistes (et en particulier par Nicolas Hulot) qui se sont retirés des négociations par la suite. Le Grenelle I répondait au Pacte écologique précédemment proposé par Nicolas Hulot. Le projet de loi qui en a découlé a définitivement été adopté en juillet 2009. Le Grenelle II devait renforcer et préciser le précédent dispositif, notamment en matière d'agriculture, de bâtiment et de transport. La loi portant engagement national pour l'environnement a été promulguée en juillet 2010.

Si ce Grenelle a pu être qualifié par ses opposants et les sceptiques de l'époque de « Grenelle du renoncement », il n'en reste pas moins vrai qu'il n'a pas peu fait dans le début de prise de conscience des Français des enjeux de la transition écologique. C'est là son principal succès.

(2) La Loi sur la transition énergétique fut votée définitivement le 22 juillet 2015 et promulguée en août 2015. Ce texte définit les grands objectifs du nouveau modèle énergétique français et annonce permettre la création de 100 000 emplois dans le secteur de la croissance verte. *Rénovation des logements, transports propres, tri des déchets, énergies renouvelables, telles sont les grandes finalités de cette loi présentée par la ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, dont les grands objectifs sont : Réduire de 40 % des émissions de gaz à effet de serre en 2030 par rapport à 1990 ; Diminuer de 30 % la consommation d'énergies fossiles en 2030 par rapport à 2012 ; Porter la part des énergies renouvelables à 32 % de la consommation énergétique finale d'énergie en 2030 et à 40 % de la production d'électricité ; Réduire la consommation*



énergétique finale de 50 % en 2050 par rapport à 2012 ; Diminuer de 50 % le volume de déchets mis en décharge à l'horizon 2050 ; Diversifier la production d'électricité et baisser à 50 % la part du nucléaire à l'horizon 2025.

(3) Les crédits de la *Mission Ecologie, développement et mobilités durables* (ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, MEDDE) ont reculé de 6,59 à 6,49 milliards d'euros en 2016, soit un repli de 1,5 % par rapport à 2015. Si cette baisse peut apparaître comme relativement modérée, il reste qu'elle n'est pas forcément de bon augure après la chute de 17 % du budget du ministère déjà accusée entre 2012 et 2015.

(4) Débats de L'Obs, La Rencontre Hulot-Védrine, « L'ÉCOLOGIE À DEUX VOIX »  
*Accords et désaccords sur l'écologie* (L'Obs, édition du 12 au 18 mai 2016)

(5) Dans le dernier classement européen, établi fin 2015 (à partir des données de fin 2013), la France n'arrive qu'en seizième position, en dessous de la moyenne des Vingt-Huit autres pays (15 %) et très loin derrière les champions que sont la Suède (52,1 %), la Lettonie (37,1 %), la Finlande (36,8 %) ou l'Autriche (32,6 %). Elle a même reculé de trois rangs depuis 2010, en se laissant devancer par l'Italie et la Grèce (Chiffres Eurostat et Commissariat général au développement durable, décembre 2015).

(6) EDF réclame à l'Etat 2 à 3 milliard d'euros d'indemnités contre 80 à 100 millions d'euros par le ministère. Notons qu'un début d'accord aurait été trouvé, mercredi 24 août 2016, entre le gouvernement et EDF concernant l'indemnisation du groupe à propos de l'arrêt des deux réacteurs de la centrale nucléaire de Fessenheim. L'indemnisation comprendrait un premier versement de 100 millions d'euros.

(7) L'État prend la décision de créer en octobre 2008, la Société de financement de l'économie française (SFEF) destinée à financer les banques en difficulté. Propriété de l'État (34 %) et d'un consortium de sept banques, la SFEF (de droit privé) a pour mission d'octroyer des prêts à moyen et long terme. En contrepartie, les banques s'engagent à favoriser l'octroi de prêts aux entreprises, particuliers et collectivités locales. Le mécanisme de refinancement est simple : la SFEF émet sur les marchés des obligations garanties par l'Etat et prête ensuite aux banques demandeuses. Pour le service rendu, ces établissements financiers payent une prime de risque de crédit (CDS) majorée. La SFEF a ainsi émis pour environ 80 milliards d'euros sur les marchés, et re-prêté 77 milliards aux banques.

(8) *Livre Blanc pour le financement de la transition écologique*, direction générale du trésor, commissariat général au développement durable, nov. 2013.

Ce Livre Blanc a recommandé d'accroître la diversité des acteurs, des critères de décision et des outils financiers. La Loi sur la transition énergétique (2015), la loi sur l'économie sociale et solidaire (2014), et l'ordonnance sur le financement participatif (2014) ont instauré trois mesures issues de ces recommandations structurelles : le cadre du financement participatif, le statut des monnaies complémentaires, l'extension aux investisseurs institutionnels d'un rapport environnemental obligatoire (pour le moment essentiellement carbone) avec obligation d'information sur l'exercice des droits de vote en la matière, et introduit des tests de résilience climatique pour les entreprises. Elles sont susceptibles d'introduire, pour les deux premières, de la diversité parmi les acteurs et dans les supports d'échange, et pour les deux autres, un début de ré-articulation de la finance au sur-système environnemental. Dans la pratique, plus de 500 établissements financiers internationaux ont annoncé avant COP21 la réduction de leurs investissements dans le secteur charbonnier. En outre, des propositions visent à découpler les financements de certains pans de la transition d'avec les circuits de marchés classiques : ce pourrait être le cas d'une « Société de Financement de la Transition Énergétique » (SFTE)...

(9) La France annonce le 2 septembre 2016 le lancement d'une obligation souveraine verte de plusieurs milliards d'euros (on parle de quelques 9 milliards d'euros sur trois ans) en 2017.

Conformément aux orientations fixées par le Président de la République lors de son allocution du 25 avril 2016 à l'occasion de la quatrième conférence environnementale, Michel Sapin, Ministre de l'Économie et des Finances et Ségolène Royal, Ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, en charge des Relations internationales sur le climat, annoncent conjointement que la France lancera la première obligation souveraine verte dès l'année prochaine, sous réserve des conditions de marché. Un groupe de travail interministériel sera créé pour définir les modalités d'émission de ces obligations qui s'inscriront dans le programme de financement de l'État mis en œuvre par l'Agence France Trésor pour 2017.

(10) Le sociologue Philippe Corcuff est à l'origine de la notion même d'« intellectualité démocratique ». Son constat est partagé avec le sociologue Razmig Keucheyan qui juge, dans son panorama de la vivacité des nouvelles pensées critiques mondiales publié en 2010 sous le titre *Hémisphère gauche* (Zones/La Découverte) : « *rares sont les théoriciens critiques actuels en prise avec des processus politiques réels. Dans la plupart des cas, les penseurs dont il est question dans cet ouvrage n'ont pas ou peu de rapports avec des organisations politiques, syndicales ou associatives* ». Il livre dans son livre *La gauche est-elle en état de mort cérébrale ?* (Textuel, collection « Petite Encyclopédie Critique », 2012) son autre constat : il y a des « logiques désintellectualisatrices » profondes qui travaillent les organisations de gauche. Désintellectualisatrices, au sens, explique-t-il, « *d'un certain décrochage avec des pensées critiques et émancipatrices globalisantes, alors que tendent à dominer deux tendances parallèles à gauche : la pensée technocratique dans la gauche sociale-libérale et la contre-expertise dans les gauches critiques, qui constituent deux modalités assez proches, bien qu'opposées dans leur contenu, de segmentation de la pensée* ». Son hypothèse est celle d'un double décrochage : des penseurs critiques vis-à-vis des organisations et des organisations vis-à-vis des pensées critiques.

Nos remerciements ne vont pas à Philippe Corcuff qui nous a obligés, deux étés de suite, à faire nos devoirs de vacances en emportant tel ou tel de ses ouvrages !

(10) Invitée de RMC/BFMTV lundi 22 août 2016, Cécile Duflot a révélé quelle serait sa première action si elle était élue en mai 2017 : « *Il y a plusieurs décisions techniques, mais il y a une décision politique de fond. Il faut mettre la lutte contre le dérèglement climatique et l'écologie dans la Constitution française. La République française doit devenir une République écologique. Dans les réflexes, dans les lois qui sont votées, on doit se dire en permanence que cette priorité-là est essentielle. Ça veut dire modifier la Constitution pour que dans l'article premier vienne l'idée de cette "République écologique"* », a indiqué l'ancienne patronne d'EE-LV.

(11) Article signé de Cécile Duflot (dans Libé ? date ?) sur la République et l'Europe.

(13) Le mercredi 6 mars 2010, au cours de la table ronde organisée au Salon de l'Agriculture, à l'issue de sa visite, Nicolas Sarkozy s'est résolument prononcé pour les agriculteurs aux dépens des écologistes. Sans aller jusqu'à remettre explicitement en cause les mesures du Grenelle de l'environnement, il avait également relativisé le poids des objectifs environnementaux dans la politique agricole. « Je voudrais dire un mot de toutes ces questions d'environnement, parce que là aussi ça commence à bien faire. Je crois à une agriculture durable. [...] Mais il faut que nous changions notre méthode de mise en œuvre des mesures environnementales en agriculture. » avait lâché celui qui était alors le chef de l'Etat.

(14) Cf. « *La mondialisation heureuse* », Alain Minc, 1997, Tribune libre (Plon). Invité le mardi 10 janvier 2012 des « Economiques de Turgot », il réitère, 15 ans après la sortie de son livre : « *Pour le monde, elle l'est évidemment. La question se repose à l'échelle de la vieille Europe* ».

On peut aussi considérer que les gouvernements n'ont pas tiré les leçons de crise financière de 2008, conséquence la plus évidente et la plus profonde de la mondialisation. On peut légitimement imaginer qu'une saine réglementation et une surveillance efficace auraient pu éviter la crise, ou au moins réduire son impact sur

la vie de millions de gens. Sauf que les banques centrales, les ministères des finances et les organisations multilatérales comme le Fonds Monétaire International n'ont pas voulu ou pas réussi à saisir les caractéristiques et les effets émergents de la mondialisation, pas davantage à identifier les changements structurels pertinents. Le grand paradoxe dans cette affaire, c'est que la crise aurait dû au moins servir de signal d'alarme et amener le secteur financier, les décideurs et les organisations multilatérales à prendre des mesures pour améliorer la stabilité systémique. Mais malgré les recommandations de dizaines de milliers d'économistes, ces institutions semblent être encore moins disposées à agir maintenant qu'elles ne l'étaient avant la crise.

(15) Assemblée générale du PRé Mai 2015.

(16) Cf. le livre de Daniel Cohen, directeur du département d'économie de l'Ecole normale supérieure et du Centre pour la recherche économique et ses applications : *Le monde est clos et le désir infini* (Albin Michel, Septembre 2015) qui part du constat que La société industrielle reposait sur la perspective d'une croissance perpétuelle et que privée de cet espoir, elle est gagnée par l'angoisse, nous amenant à devoir apprendre à vivre sans croissance. Il ne dit pas pour autant qu'il n'y aura plus de croissance, mais il fait le constat, (avec l'économiste Robert J. Gordon, théoricien de la « stagnation séculaire ») que la croissance économique n'a pas ou peu suivi la révolution numérique. Il note que « *Depuis le début des années 1980, le taux de croissance d'un pays comme la France ne cesse de décliner. Aux Etats-Unis, c'est pire : pour 90 % de la population, il n'y a pas eu de gain de pouvoir d'achat durant les trente dernières années ! Cette nouvelle révolution technologique n'est manifestement pas de même nature que la précédente, celle de l'électricité et l'automobile. Elle n'a pas la même force d'entraînement* » (Entretien au Monde Economie du 2 septembre 2015).

(17) La laïcité est un principe évoqué dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen du 26 août 1789. « *La laïcité, c'est refuser tout privilège, à l'athéisme comme aux religions* » précise Henri Pena-Ruiz, philosophe. Universalité de la laïcité, rendant d'un seul coup possibles l'unité, la tolérance, la paix, la liberté, l'égalité, la fraternité ? Cette ligne droite, sans ambages ni « oui mais », est éclairée par l'auteur de *Dieu et Marianne* (1999) et d'un *Dictionnaire amoureux de la laïcité*, dit oui à cette « *laïcité tout court, sans adjectif qui la modulerait* ». Pena Ruiz s'explique : « *La laïcité promeut en même temps trois principes : la liberté de conscience, l'égalité des droits entre croyants et athées, et le fait que l'Etat se consacre au seul intérêt général. Cet universalisme est bon pour tous : il unit sans soumettre, et préserve la sphère publique des communautarismes. Etre laïque, c'est refuser tout privilège, aussi bien à l'athéisme qu'aux religions, ainsi traités à égalité.* » Définie ainsi, la laïcité est, un point c'est tout, ni trop ouverte, ni fermée, ni trop rigide, ni pas assez. Victor Hugo permet au philosophe de trancher : « *L'Etat chez lui, l'Eglise chez elle !* » La loi de séparation votée en 1905, sous la IIIe République, a désolidarisé l'Etat de la religion. L'Etat rejette toute autorité religieuse et n'exerce lui-même plus aucun pouvoir religieux (ni ne finance aucun culte), quand les Eglises, de leur côté, n'ont plus aucun pouvoir politique. Remerciements à Nathalie Krikorian-Duronsoy avec qui nous avons longuement réfléchi, échangé, rédigé sur cette thématique.

(18) En 2012, l'association de sondages WIN/Gallup International, spécialiste de la question, a demandé à plus de 50 000 personnes dans 57 pays si elles se considéraient « *religieuses* », « *non religieuses* » ou « *athées convaincues* ». A cette question, environ un tiers des Français répondent être « *non religieux* » et presque un autre tiers « *athées* ». On obtient donc 63 % de Français qui ne s'identifient à aucune religion contre seulement 37 % de Français religieux. Au final, la France compte une majorité d'athées et de personnes "sans religion" (Ces résultats ont été obtenus à partir d'une enquête publiée en 2012 à partir des réponses de 1671 personnes).

(19) Lionel Jospin qui s'était déclaré favorable à la diminution du mandat présidentiel en 1995, fit adopter, lorsqu'il devint Premier Ministre, une loi constitutionnelle sur le quinquennat, adopté par voie de référendum

(avec un taux record d'abstention de 70%). En 2000, Valéry Giscard d'Estaing avait fait également une proposition de loi dans ce sens, après s'être dit favorable à la mise en place du quinquennat en 1987.

(20) Cf. Régis Debray. « *On voulait hier nous enfermer dans le dilemme d'un capitalisme libéral, élégant et cynique, et d'un socialisme étatiste, idiot et cynique. On a bien fait de ne pas choisir. Le premier ne satisfait pas l'essentiel en l'homme, qui est d'ordre culturel. Le second, qui trépasse, n'assurait même pas le minimum vital. Voudrait-on aujourd'hui pour faire pièce aux nous-autres de l'Homo religiosus nous sommer de rallier le moi-je de l'Homo economicus qu'on répondrait : merci beaucoup, le nous-tous de la reconnaissance civique suffit. Il se pourrait en effet que le progrès, rétrograde à sa façon, nous donne à choisir entre deux sortes de retour la régression religieuse ou la régression républicaine. Les tribus ou la nation. Les capucins ou les proviseurs. Auquel cas nous aurions tout intérêt à demander à Condorcet, Michelet et Jules Ferry de revenir faire trois petits tours à la télé. Une République française qui ne serait pas d'abord une démocratie serait intolérable. Une République française qui ne serait plus qu'une démocratie comme les autres serait insignifiante.* » (Régis Debray : "Etes-vous démocrate ou républicain ?" (*Le Nouvel Observateur*, 30 nov.-6 déc. 1995)

(21) Cf. La première phrase de l'article 1er de la constitution : « *La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale.* »

C'est la Constituante qui a proclamé que "*tout homme en naissant a droit à la protection et aux secours de l'humanité*", établissant ainsi un lien étroit entre la promotion des droits de l'homme et la reconnaissance des droits sociaux. Ce caractère a été confirmé en 1848 et consacré par la législation de la IIIe République. La mise en œuvre de la République sociale [cf. Michel Borgetto et Robert Lafore "*La république sociale*" Puf.2000] se traduit par l'existence du droit social, le développement du service public, une politique sociale permanente fondée sur la solidarité.

(22) Léon Blum parlant de Jaurès et de son combat pour la justice sociale (Discours de Léon Blum sur les devoirs et les tâches du socialisme, Paris, 20 mai 1945).

(23) *Technologies disruptives*

(24) Cf. également Camus qui évoque le « *réformiste radical* » qui pratique (selon le mot de Michel Foucault), une « *morale de l'inconfort* », avec l'ambition d'atteindre « *un bonheur sans transcendance* ».

(25) Cf. *le Public et ses problèmes* de John Dewey, écrit en 1927 comprenant l'activité réformatrice comme « *un processus infini d'essais, d'erreurs et de rectifications* », « *une recherche, toujours inaboutie, du mieux* ». Remerciements à Philippe Corcuff pour avoir aiguillé notre intérêt vers cet auteur et nous en avoir préparé l'approche.

(26) Cf. article « *Éloge du lien social* » par Serge Guérin, sociologue, professeur à l'INSEEC, membre du conseil scientifique du PRé (publié sur le site du PRé, onglet « Blog » le 30 août 2016). Le Care avait connu des fortunes diverses lorsqu'il fut mis en débat lors de la présidentielle de 2007.

On se reportera également avec intérêt aux travaux de la philosophe Sandra Laugier, professeure à l'Université Paris I - Panthéon Sorbonne.

« *Les éthiques du care ont mis au premier plan des valeurs morales d'abord identifiées comme féminines : le soin, l'attention à autrui, la sollicitude. Ce faisant, elles ont contribué à modifier une conception dominante de l'éthique et introduit des enjeux éthiques dans le politique. La vulnérabilité a été placée au cœur de la morale. En cela, les éthiques du care rejoignent des éthiques qu'on pourrait appeler « wittgensteiniennes », (...). Le care est d'abord l'attention à cette vie humaine ordinaire. L'éthique du care nous conduit vers ce qui se trouve juste sous nos yeux mais que nous ne voyons pas, par manque d'attention ou d'intérêt. Le care renvoie en effet à une réalité bien ordinaire : le fait que les gens prennent soin les uns des autres, se soucient les uns des autres et veillent ainsi au fonctionnement (à l'entretien) du monde. Les éthiques du care soulignent l'importance de ces*

soins et de cette attention tournés vers les autres, en particulier vers ceux dont la vie et le bien-être exigent une attention particularisée, continue, quotidienne. Elles s'appuient sur une analyse des conditions historiques qui ont favorisé une division du travail moral en vertu de laquelle les activités de soins ont été socialement et moralement dévalorisées. L'assignation des femmes à la sphère domestique a renforcé le rejet de ces activités et de ces préoccupations hors du domaine moral et de la sphère publique, les réduisant au rang de sentiments privés dénués de portée morale et politique. Les perspectives du care sont en ce sens porteuses d'une revendication fondamentale concernant l'importance du care pour la vie humaine, des relations qui l'organisent et de la position sociale et morale des care givers. (...) » (« Le care, le souci du détail et la vulnérabilité du réel », in revue Raison publique, 9 novembre 2013).

(27) L'idée d'une *Politique du commun*, érigé en principe *Démocratie*, fut la première fois évoquée et proposée à la réflexion dans le rapport d'orientation 2015 sur la base d'un travail préparatoire (« *Quel avenir pour le PRé ?* ») mené par Dominique Lévêque, Guillaume Vuilletet et Gilles sohm.

La notion du commun a émergé à la fin des années 90, au moment où deux préoccupations se faisaient jour : la défense des services publics face à une grande réappropriation à l'échelle mondiale qui tendait à les remettre en cause : ce fut la thématique de « l'altermondialisme ». Puis, il y eut en même temps la préoccupation environnementale qui prenait de plus en plus de consistance ; les deux questions se sont nouées de manière pratique. Il n'y avait pas au début de jonction entre les communs publics et les communs naturels. C'est finalement devenu dans le mouvement lui-même. On peut dire qu'il désigne des formes démocratiques nouvelles – qui restent à déterminer – qui ambitionnent sinon de prendre la relève de la représentation politique et du monopole des partis, du moins de les concurrencer en redécouvrant finalement cette vieille tradition qui nous vient des Grecs anciens, puis de Marx dans son interprétation du commun.

(28) Le concept des *Objectifs de développement durable* (ODD) est né à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable de Rio +20, qui a eu lieu en 2012. L'objectif derrière le concept était de produire un ensemble d'objectifs universellement applicables qui équilibre les trois dimensions du développement durable : la dimension environnementale, la dimension sociale et la dimension économique.

(29) « *Ondes de choc, maîtriser les impacts du changement climatique sur la pauvreté* », c'est le rapport de la Banque mondiale publié en Nov. 2015 qui vise à ce que les dirigeants mondiaux n'oublient pas les plus pauvres de la planète : « *Le changement climatique constitue une menace pour l'éradication de la pauvreté, mais ses impacts sur la pauvreté d'ici 2030 seront largement déterminés par les choix de politiques : un développement rapide, inclusif et qui intègre les risques du changement climatique peut prévenir la plupart des impacts à court terme sur la pauvreté ; en revanche 100 millions de personnes supplémentaires pourraient être pauvres en 2030 à cause du changement climatique si les politiques de développement adéquates ne sont pas adoptées.* »

(30) « *L'Évaluation des écosystèmes pour le Millénaire* » (EM) a été réclamée par le Secrétaire général des Nations Unies Kofi Annan en l'An 2000 dans son rapport à l'Assemblée générale ("*Nous les peuples : Rôle des Nations Unies au XXI Siècle* " et lancée en 2001. Son objectif affiché fut d'évaluer les conséquences de l'évolution des écosystèmes sur le bien-être de l'Homme et d'établir le fondement scientifique des actions requises pour un renforcement de la conservation des écosystèmes, de leur exploitation de manière durable et de leurs contributions au bien-être de l'Homme.

(31) La prospective *Agrimonde* fut initié par le Cirad (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement) et l'Inra à partir d'une plateforme créée en 2006 sur les enjeux relatifs aux systèmes alimentaires et agricoles mondiaux à l'horizon 2050. Elle analyse le triple défi pour l'agriculture et l'alimentation : la sécurité alimentaire, la protection de l'environnement et la raréfaction des énergies fossiles. En s'efforçant d'établir des bilans entre les emplois et les ressources de biomasses alimentaires. Deux scénarii à l'horizon 2050 sont considérés : Agrimonde GO est un scénario tendanciel qui mise sur la croissance économique dans un contexte où la préservation de l'environnement n'est pas une priorité ; Agrimonde 1 est

un scénario qui a pour but de nourrir la planète tout en préservant les écosystèmes. Cf. « *Agrimonde. Scénarios et défis pour nourrir le monde en 2050* », Coordination éditoriale de Sandrine Paillard, Sébastien Treyer et Bruno Dorin (Editions Quae, Collection Matière à débattre et décider, 2010).

(32) Pour le sociologue allemand Ulrich Beck décédé l'an dernier (Cf. *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, 1986), et comme le souligne la philosophe Sandra Laugier, « *la notion de risque est devenue un concept central des sciences sociales, mais a été également mise en cause de façon essentielle : caractéristique pertinente des sociétés contemporaines, qui ont appris à l'intégrer, ou euphémisation de dommages déjà subis ou de menaces bien réelles ; moyen commode de gérer les externalités du progrès et de ne pas prendre la mesure des défis sanitaires, environnementaux, économiques et humains ; réduction de la vulnérabilité humaine au calcul et au management ?* ».

Remerciements à Thomas Lévêque pour nous avoir incités à nous plonger directement dans l'œuvre de Beck.